

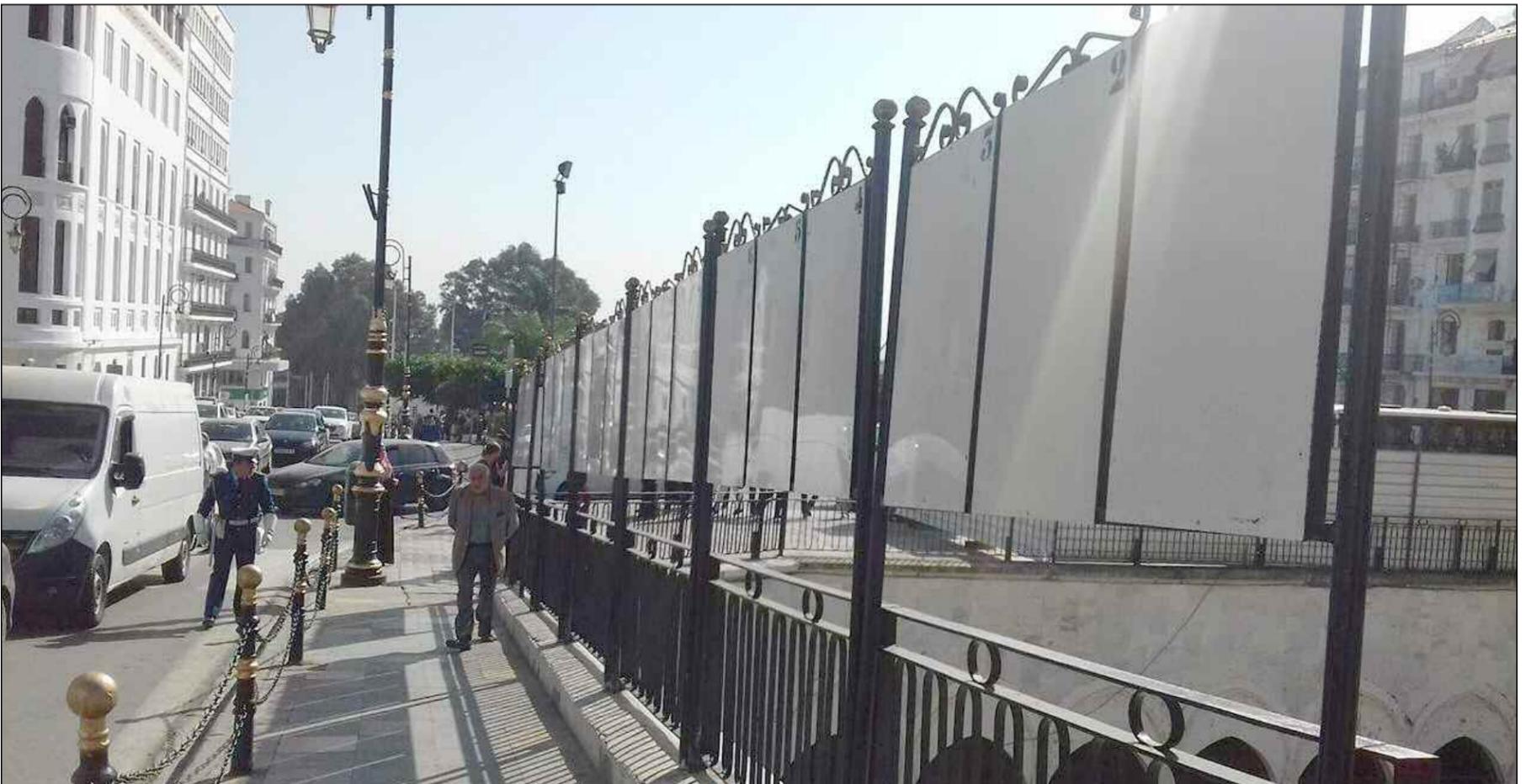


p.2

Trois ressortissants algériens lâchement assassinés sur l'axe Nouakchott-Ouargla

DÉBUT AUJOURD'HUI DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE POUR DES ASSEMBLÉES REPRÉSENTATIVES

CRÉDIBLES



© Photo : D.R

La campagne électorale pour le renouvellement des Assemblées populaires communales (APC) et des Assemblées populaires de wilaya (APW), ultime étape pour le parachèvement du processus d'édification des institutions de l'Etat, débute aujourd'hui jeudi. Conformément à l'article 73 de la loi portant régime électoral qui stipule que la campagne électorale qui s'étalera sur trois semaines, est déclarée ouverte, vingt-trois (23) jours avant la date du scrutin et s'achève trois (3) jours avant.

p.4

COP 26 DE NOMBREUX DIRIGEANTS ABSENTS AU SOMMET DE GLASGOW

p.2



L'EUROPE ET LES ETATS-UNIS AU BORD D'UNE CRISE ÉNERGÉTIQUE IMMINENTE
L'Opep+ accroît sa mainmise sur le pétrole !

p.2

DJELFA A ENREGISTRÉ LE BILAN LE PLUS LOURD



36 personnes victimes des accidents de la route durant une semaine

p.4

CORONAVIRUS

105 nouveaux cas, 78 guérisons et 4 décès

Le ministère de la Santé a annoncé, hier mercredi dans un communiqué, 105 nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 78 guérisons et 4 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie. La même source a précisé que 16 patients sont actuellement en soins intensifs. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 206.754, celui des décès à 5.931, alors que le nombre de patients guéris est passé à 141.889 cas.

ANP

Saïd Chanegriha assiste à la levée du corps du général-major Bedjghit Farid

Le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a assisté, mercredi matin, à l'Hôpital central de l'Armée à Aïn Naâdja (Alger), à la levée de corps du défunt général-major Bedjghit Farid, chef du Département transmissions, systèmes d'information et guerre électronique du ministère de la Défense Nationale, décédé mardi soir suite à un malaise, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

INTEMPÉRIES

La DGSN appelle les usagers de la route à la prudence

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a appelé mercredi les usagers de la route à faire preuve de prudence et de vigilance suite aux intempéries que connaissent certaines wilayas. La DGSN a également exhorté les citoyens à signaler toute infraction ou tout dépassement des chauffeurs de véhicules utilitaires, de bus de transport en commun et de camions de poids lourd, qui peuvent être à l'origine des accidents de la circulation, et ce à travers le numéro vert 1548 mis en service à cette fin, le site Web officiel de la DGSN ou via ses pages Facebook, Tweeter, Instagram et Youtube

COP 26

De nombreux dirigeants absents au Sommet de Glasgow

La 26^e Conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP26) se tient à Glasgow, au Royaume-Uni, du 31 octobre au 12 novembre. Elle s'est ouverte avec un an de retard après avoir été reportée en raison de la pandémie de Coronavirus.

Les 1^{er} et 2 novembre, la conférence a accueilli un Sommet en l'absence de plusieurs dirigeants mondiaux, notamment, les Présidents russe et chinois, Vladimir Poutine et Xi Jinping. Ce genre de conférence se déroule depuis 1995 et découle de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques qui a été adoptée en 1992. Les mêmes formules chocs reviennent pour qualifier les COP, depuis quelques années, et la COP26 n'a pas fait exception : «La réunion de la dernière chance», «Un sommet décisif», «Un tournant pour l'humanité», etc.... A peu près les mêmes négociateurs se retrouvent chaque année à ces COP, au point où ils sont devenus de vrais professionnels des conférences internationales qui se tiennent un peu partout dans le monde. Chaque COP a été perçue invariablement comme un «moment-clé».

Vus d'Alger, les objectifs de la COP26 sont considérés par les médias, comme très ambitieux. Les participants ont réaffirmé les engagements pris en 2015 pour limiter l'augmentation de la température moyenne de la planète à 1,5 C° et ont appelé à la mise en place de mesures concrètes parmi lesquelles figurent une réduction de moitié des émissions de CO2 vers 2030 et une neutralité des émissions vers 2050. Pour cela, les pays devront s'engager à accélérer la sortie du charbon, réduire la déforestation, accélérer le passage aux véhicules électriques et encourager les investissements dans les énergies renouvelables. L'autre ambition des organisateurs et d'amener les pays participants à protéger et restaurer les écosystèmes, à travers, notamment, la construction d'infrastructures et l'adoption d'une agriculture résilientes pour éviter la perte de maisons, de moyens de subsistance et même de vies.

Les engagements pris pour 2030 mènent la planète vers un réchauffement climatique de 2,7 C°



■ Boris Johnson, qui accueille le sommet sur le climat de la COP26 des Nations unies, a été critiqué pour un voyage en avion moyen de transport dont l'empreinte carbone est plus importante que celle du train. (Photo: DR)

à la fin du siècle et ne sont, de toute façon, pas encore respectés, prévient le Programme des Nations unies pour l'environnement.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé les participants à la COP26 à «sauver l'humanité» face au change-

ment climatique, pour cesser de creuser «nos propres tombes». «Il est temps de dire "Assez !"», a déclaré le chef de l'ONU en s'adressant aux dirigeants mondiaux réunis à Glasgow. «Assez de brutaliser la biodiversité. Assez de nous tuer nous-mêmes avec le carbone. Assez de traiter la nature comme des toilettes. Assez de brûler et forer et extraire toujours plus profond», a-t-il dénoncé. Il a ajouté que l'humanité était «poussée au bord du gouffre» par «notre addiction aux énergies fossiles».

Comme en écho, la militante suédoise Greta Thunberg a demandé aux millions de personnes qui la suivent sur les réseaux sociaux de signer une lettre ouverte accusant les dirigeants des pays riches de «trahison». Fait anecdotique mais significatif : Le Premier ministre britannique, Boris Johnson, qui accueille le sommet sur le climat de la COP26 des Nations unies, a été critiqué pour un voyage en avion moyen de transport dont l'empreinte carbone est plus importante que celle du train, alors qu'il a appelé les autres pays à limiter l'empreinte carbone.

Pour l'Algérie, le traitement des questions climatiques doit reposer sur la responsabilité historique des pays développés, principaux générateurs de gaz à effet de serre, durant ces dernières décennies, ainsi que la prise en compte des différences entre ces pays et ceux en voie de développement. Il n'est, ainsi, pas question pour l'Algérie que les pays développés imposent aux nations en voie de développement des conditions écologiques à même de freiner leur élan industriel et retarder leur essor économique. A ce titre la ministre de l'Environnement, Samia Moualfi, qui

L'Europe et les Etats-Unis au bord d'une crise énergétique imminente

L'Opep+ accroît sa mainmise sur le pétrole !

« Aujourd'hui, le marché de l'énergie international est sans boussole. La crise énergétique qui touche principalement les pays développés et consommateurs annonce un retour en force des énergies fossiles indispensables pour la relance industrielle, et ce, au mépris de l'action climatique. Cette dernière n'est qu'une entente de façade entre les pays développés qui, depuis plusieurs semaines, exhortent les pays membres du groupe informel Opep+ à l'ouverture franche du robinet du pétrole et de gaz afin de réduire les prix de l'énergie qui s'envolent sur le marché intérieur depuis deux mois.

Depuis quelques jours, les regards sont rivés sur la réunion ministérielle de l'Opep+ qui se tiendra aujourd'hui à Vienne, par visioconférence, dans l'espoir d'une réponse favorable de l'Alliance aux doléances des pays industriels, notamment, des Etats-Unis qui vit une pénurie d'essence qui menace son économie. D'autres pays sont pris au piège du gaz et du pétrole et luttent pour obtenir suffisamment de réserves en gaz et pétrole pour combler le manque d'approvisionnement en électricité et en carburants. Malgré cette situation préoccupante et surtout handicapante, les analystes financiers et économiques ne s'attendent pas à de grands changements de stratégie de la part de l'Opep+ conduits par l'Arabie saoudite et la Russie. En colère contre la stratégie de la Russie, des pays européens et les Etats-Unis n'hésitent pas à accuser la Russie d'être à l'origine de cette crise et la Chine de l'échec de l'action climatique.

Lors de son intervention au cours de la COP26, tenue à Glasgow, en Ecosse, le président américain Joe Biden a demandé aux pays de l'Opep+, qui a jusqu'ici été insensible aux pressions de Washington, d'augmenter leur production de pétrole, tenant pour responsable le cartel de la crise énergétique. «Si vous jetez un œil aux prix de l'essence, aux prix du brut, c'est la conséquence du refus de la Russie ou des pays de l'Opep d'extraire plus de pétrole», a-t-il déclaré. Les Etats-Unis, malgré leurs engagements dans la lutte contre le réchauffement climatique, ont besoin des énergies fossiles pour redynamiser leur industrie et réchauffer leur population cet hiver. Le pays est aussi préoccupé, de surcroît par la récente déclaration du vice-ministre iranien Ali Baghéri qui a annoncé la reprise des négociations sur le programme nucléaire iranien «avant la fin du mois de novembre». Ce qui pourrait bouleverser à nouveau le marché de l'énergie et les objectifs de la COP26. Les Etats-Unis et l'Europe sont pris au piège des pays producteurs de pétrole et de gaz qui connaissent depuis des semaines des niveaux record. Les prix du baril de Brent ont évolué hier sur un ordre dispersé, mais reste proche de l'équilibre, à 84 dollars. Le rebond des prix du pétrole a redonné de l'espoir aux économies des pays dépendants des recettes des hydrocarbures, tel que l'Algérie qui a déjà décidé de réactiver le fonds de régulation des recettes (FRR) soldé en 2017.

Samira Takharboucht

PRÉSIDENCE

«Leur assassinat ne restera pas impuni»

Trois ressortissants algériens lâchement assassinés sur l'axe Nouakchott-Ouargla

Trois (3) ressortissants algériens ont été lâchement assassinés par un «bombardement barbare» de leurs camions, alors qu'ils faisaient la liaison Nouakchott-Ouargla, indique mercredi un communiqué de la Présidence de la République, faisant état de plusieurs facteurs désignant les forces d'occupation marocaines au Sahara occidental comme «ayant commis, avec un armement sophistiqué, ce lâche assassinat».

«Le 1^{er} novembre 2021, alors que le peuple algérien célèbre dans la joie et la sérénité le 67^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, trois (03) ressortissants algériens ont été lâchement assassinés par un bombardement barbare de leurs camions, alors qu'ils faisaient la liaison Nouakchott-Ouargla, dans un mouvement naturel d'échanges commerciaux entre les peuples de la région», précise la même source. «Les autorités algériennes ont aussitôt pris les dispositions nécessaires pour enquêter sur cet acte ignoble en vue d'élucider les circonstances qui l'ont entouré», note le communiqué, ajoutant que «plusieurs facteurs désignent les forces d'occupation marocaines au Sahara occidental comme ayant commis avec un armement sophistiqué ce lâche assassinat à travers cette nouvelle manifestation d'agressivité brutale qui est caractéristique d'une politique connue d'expansion territoriale et de terreur». «Les trois victimes innocentes de cet acte de terrorisme d'Etat rejoignent, en ce glorieux jour du 1^{er} novembre, les Martyrs de la Libération nationale qui font de l'Algérie Nouvelle la citadelle des valeurs et des principes de son Histoire éternelle. Leur assassinat ne restera pas impuni», affirme la même source.

prendra part à la COP26, avait invité les responsables africains, lors de sa participation aux travaux de la 18^{ème} session ordinaire de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (Cmae), a plaidé pour adopter des décisions en faveur du continent garantissant une mise en œuvre efficace de l'accord de Paris dans le cadre de l'équité et la transparence, et conformément aux principes énoncés dans la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

Energies renouvelables, forage, phosphate, électricité, pétrole, fer, or Le grand pari de l'Algérie pour 2025

La production des hydrocarbures va augmenter et se développer davantage pour les cinq prochaines années, également pour les énergies renouvelables, la production de l'électricité, de phosphate, l'exploitation des mines d'or, l'exploration de forage de 860 puits, telle est la stratégie de l'Algérie tracée pour l'horizon 2025. Une stratégie très prometteuse pour l'économie nationale.

« L'Algérie misera sur le forage de 860 puits d'exploration et de développement des hydrocarbures entre la période de 2021 et 2025 », c'est ce qu'a déclaré le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, lors de son audition, avant-hier, devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre du débat du projet de loi de Finances (PLF 2022). Très optimiste et rassurant à la fois, le ministre de l'Energie a indiqué qu'une moyenne de 172 puits seront explorés et développés chaque année, dans le cadre

BRÈVE

Transports aérien et maritime

Accord de principe pour 16 projets soumis par des opérateurs privés

Le ministère des Transports a donné son accord de principe pour 16 projets soumis par des opérateurs privés dans le domaine des transports aérien et maritime, a fait savoir mardi le ministre du secteur, Aïssa Bekkaï.

Après étude des 28 dossiers déposés au niveau du ministère, 9 accords de principe ont été donnés pour des projets dans le domaine de l'aviation civile et 7 autres dans le domaine du transport maritime des personnes et des marchandises, a indiqué le ministre dans une interview accordée à une Chaîne de télévision privée. Ces projets ont été soumis par des opérateurs privés algériens, étrangers ou mixtes, a-t-il précisé, relevant que le secteur des transports aériens et maritime était un secteur stratégique où l'investissement est soumis à la règle 49/51.

Après l'obtention de l'accord de principe, les investisseurs pourront entamer la concrétisation de leurs projets sur terrain avant de les lancer une fois toutes les conditions juridiques réunies.

Le ministre a souligné que son département s'attellait à réviser les textes réglementaires régissant ce domaine en vue d'alléger les procédures d'investissement, notamment en ce qui concerne le volet administratif sans pour autant porter atteinte aux normes de sécurité.

Agence



■ L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les hydrocarbures permettra de promouvoir le patrimoine national en hydrocarbures à travers l'octroi d'avantages aux opérateurs nationaux et étrangers. (Photo : D.R)

de la nouvelle dynamique du secteur faisant suite à l'application de la nouvelle loi sur les hydrocarbures.

En effet, explique le ministre de l'Energie, l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les hydrocarbures permettra de promouvoir le patrimoine national en hydrocarbures à travers l'octroi d'avantages aux opérateurs nationaux et étrangers, soulignant que le forage de ces puits permettra d'appuyer la production globale en hydrocarbures. Cette production devrait atteindre 196 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) en 2025, en hausse de 8% par rapport à la production de 2020, selon le ministre. Par ailleurs, et concernant les prévisions et les perspectives de la production de l'électricité en Algérie, Mohamed Arkab a estimé que cette capacité sera également revue à la hausse pour atteindre 31 GW d'ici 2025, en plus de la

réalisation de projets de centrales solaires, avec une capacité globale de 500 MW.

Pour le secteur des mines, l'Algérie prévoit le lancement, d'ici 2022, de grands projets, à l'instar du projet de Ghar Djebilet pour la production de fer et phosphate avec les Chinois, du projet intégré de transformation du phosphate, outre les projets de développement de la pétrochimie du groupe Sonatrach qui permettront, évoque le ministre de l'Energie, d'augmenter la valeur ajoutée de l'économie nationale, de renforcer les exportations hors hydrocarbures et de créer des postes d'emplois directs et indirects pour l'absorption du chômage.

Ce n'est pas tout, l'Algérie compte aussi réaliser cinq projets d'exploitation industrielle des mines d'or. Le ministre de l'Energie a indiqué que la réalisation des cinq projets se fera avec la collabora-

tion des sociétés étrangères qui seront associées à des entreprises algériennes. En plus de la création de nombreux emplois au profit des habitants des régions du Grand Sud du pays, où les mines d'or et les structures industrielles seront implantées, l'Etat va créer aussi 4 comptoirs pour les habitants d'Illizi, Tindouf, Djanet ou encore Bordj Badji Mokhtar, afin de collecter l'or récolté par les exploitants traditionnels à une profondeur ne dépassant pas les 5 mètres et dont la quantité a atteint les 46 kilos en quatre mois, selon le ministre de l'Energie. D'autre part, le ministre a souligné, en outre, que le secteur des mines constitue la principale alternative aux énergies fossiles, donnant l'exemple des fertilisants, tels que l'urée 46, qui se vendent, a-t-il souligné, «mieux que le pétrole».

Sofiane Abi

Engagements pris par l'Algérie quant aux livraisons gazières

L'Espagne se dit «rassurée»

L'Espagne est rassurée quant à son approvisionnement continu en gaz naturel suite aux engagements de l'Algérie qui a pris la décision du non-renouvellement du contrat du Gazoduc Maghreb-Europe (GME), qui la liait à l'Espagne via le Maroc, a assuré la ministre espagnole de la Transition écologique et du Défi démographique, Mme Teresa Ribera Rodriguez.

«Les autorités algériennes se sont engagées à offrir plus de gaz à l'Espagne si le pays en a besoin», a déclaré lundi la troisième vice-présidente du gouvernement espagnol, Mme Rodriguez, dans une interview accordée à la chaîne de télévision espagnole TVE. Mme Rodriguez a ajouté que «l'Espagne avait constitué un stock des réserves de gaz équivalent à 43 jours de consommation» lui permettant de faire face à d'éventuels besoins urgents.

La ministre avait effectué le 27 octobre dernier une visite de travail en Algérie au cours de laquelle elle s'était entretenue avec le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, et le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab

ainsi que le ministre de la Transition énergétique et des énergies renouvelables, Benattou Ziane. Les déclarations de la vice-présidente du gouvernement espagnol interviennent au lendemain de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ordonnant à la Sonatrach de rompre ses relations commerciales avec l'Office marocain de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), mettant fin au contrat du Gazoduc Maghreb Europe (GME) qui alimentait l'Espagne en passant par le Maroc.

Dans ce cadre, l'Algérie continuera à honorer ses engagements avec son partenaire espagnol, à travers le Gazoduc Medgaz et l'utilisation de méthaniens. L'arrêt de l'exploitation du GME, qui acheminait le gaz des champs de Hassi R'mel vers l'Espagne, n'aura pas d'incidence sur les volumes destinés à la péninsule ibérique grâce à l'augmentation des capacités de production du Medgaz reliant Béni Saf (Ain Témouchent) à Almeria en Espagne, qui passeront de 8 à 10,5 milliards m³ par an, avant la fin de l'année. Il faut noter que le président de la République, M. Abdelmadjid

Tebboune, a ordonné dimanche à la Sonatrach de rompre ses relations commerciales avec l'Office marocain de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), mettant fin au contrat du Gazoduc Maghreb Europe (GME) qui alimentait l'Espagne en passant par le Maroc.

Le contrat d'exploitation, qui assurait le transport du gaz naturel algérien vers l'Espagne, via le Maroc, expire ce dimanche à minuit, et l'Algérie continuera à honorer ses engagements avec son partenaire espagnol, à travers le Gazoduc Medgaz et l'utilisation de méthaniens.

L'arrêt de l'exploitation du GME, qui acheminait autour de 10 milliards de mètres cubes (m³) par an de gaz produit à Hassi R'mel vers l'Espagne, n'aura pas d'incidence sur les volumes destinés à la péninsule ibérique grâce à l'augmentation des capacités de production du Medgaz reliant Béni Saf (Ain Témouchent) à Almeria en Espagne, qui passeront de 8 à 10,5 milliards m³ par an avant la fin de l'année.

Djamila Sai

SONELGAZ

Turbines à gaz

Exportation des premières turbines à gaz algériennes vers le Moyen-Orient

Le P-dg du groupe Sonelgaz, Chaïr Boulakhras a annoncé l'exportation, à partir d'hier, des premières turbines à gaz algériennes vers un pays arabe du Moyen-Orient. Les turbines sont fabriquées par l'entreprise GE Algeria Turbines (GEAT) de Batna, filiale du groupe Sonelgaz, a-t-il ajouté lors de son intervention avant-hier sur les ondes de la Radio nationale. La demande accrue par les partenaires de plusieurs pays sur ce type d'équipements permettra, affirme-t-il, la création d'un tissu industriel prometteur en la matière.

Le même responsable prévoit également la mise en service des premières turbines de l'usine de Biskra "Oumach III" dans les centrales électriques nationales avant la fin de l'année en cours.

Pour rappel, le groupe Sonelgaz avait annoncé, début d'octobre dernier, que sa filiale GEAT avait conclu un marché avec un client du Moyen-Orient pour la vente de deux turbines à gaz pour la production de l'électricité avec leurs équipements connexes. Il s'agit de la vente de deux cycles ouverts de production composés de deux turbines à gaz de type F.049 et deux générateurs avec leurs équipements connexes d'une capacité de production de 500 mégawatt pour un client du Moyen-Orient.

Cette «importante» transaction est la première opération d'exportation de turbines à gaz depuis l'Afrique, a estimé Sonelgaz dans un communiqué précédent.

Ce marché atteste de la volonté de Sonelgaz à se positionner dans les marchés régionaux et dénote la réussite des projets établis entre Sonelgaz et General Electric (GE), a ajouté le Groupe. GEAT est une joint-venture détenue à hauteur de 51% par Sonelgaz et 49% par General Electric qui produit au niveau de son usine de Ain Yakout (Batna) les turbines à gaz, les turbines à vapeur, les générateurs et les systèmes de contrôle en vue de réduire la facture d'importation des équipements de réalisation des infrastructures énergétiques. Par ailleurs, le projet de développement du compteur électrique intelligent au niveau de l'Entreprise nationale des Appareils de mesure et de contrôle (AMC) d'El Eulma, filiale du groupe, va de l'avant, a fait savoir le ministre. Le projet est conçu par des compétences algériennes à l'intérieur et à l'extérieur du pays, et il permettra d'aller de l'avant vers la modernisation du groupe s'agissant de l'activité de distribution, il sera testé, en premier lieu, dans certaines régions du Sud et dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (Alger), a-t-il précisé afin d'évaluer et de déterminer son coût, en attendant sa généralisation progressive.

Manel Z.

■ Début aujourd'hui de la campagne électorale Pour des assemblées représentatives au profit des préoccupations et des aspirations des citoyens

La campagne électorale pour le renouvellement des Assemblées populaires communales (APC) et des Assemblées populaires de wilaya (APW), ultime étape pour le parachèvement du processus d'édification des institutions de l'Etat, débute aujourd'hui jeudi.

Conformément à l'article 73 de la loi portant régime électoral qui stipule que la campagne électorale qui s'étalera sur trois semaines, est déclarée ouverte, vingt-trois jours avant la date du scrutin et s'achève trois jours avant.

Pour ce rendez-vous électoral du 27 novembre courant, 22.325 dossiers de candidature aux Assemblées populaires communales (APC) et 1.158 dossiers de candidature aux Assemblées populaires de wilayas (APW) ont été retirés, a révélé le président l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi.

«Le nombre des formulaires de souscription de signatures individuelles pour les APC et APW a atteint les 13.698.013. L'ANIE a reçu 1.100.634 dossiers, dont 66% ont été acceptés (727.938 candidatures)», a-t-il dit, faisant remarquer que 34% des dossiers ont été rejetés pour diverses raisons, soit 371.101 candidatures. Les élections locales qui se tiendront ce 27 novembre témoignent de la volonté, forte et ferme, de l'Etat de protéger le choix souverain des citoyens et citoyennes, a indiqué le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qualifiant ce rendez-vous électoral d'étape, cruciale, qui permettra d'élire des assemblées représentatives à même de prendre en charge les préoccupations et les aspirations des citoyens.



■ Hakim Belahcel, membre du présidium du plus vieux parti d'opposition (FFS), estime que le pays est dans le collimateur des tentations néocolonialistes, des forces et des rentiers de l'immobilisme politique. (Photo : DR)

«En parachèvement du processus d'édification des institutions de l'Etat sur des bases solides, (...) l'Algérie sera ce 27 novembre, au rendez-vous avec les élections des Assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW), pour affirmer notre volonté forte et ferme de protéger le choix souverain des citoyens et citoyennes et de lutter contre toutes formes de domination de l'argent et d'influence visant à porter atteinte à la crédibilité du processus électoral», a affirmé le chef de l'Etat dans un message, à l'occasion du 67^{ème} anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954.

Le premier secrétaire national du plus vieux parti de l'opposition, le Front des forces socialistes (FFS), a, pour sa part, insisté, vendredi dernier à Béjaïa, sur la nécessité de saisir cette occasion (élections locales de ce 27 novembre, ndlr) pour forcer le changement pacifique et démocratique auquel appelle le parti de-

puis 58 ans. «La perspective est désormais dégagée pour se mobiliser et assurer à la campagne électorale son plein succès», a-t-il dit, lançant, au passage, un appel, appuyé, aux militants pour se mobiliser à l'occasion de ce rendez-vous électoral, mettant en avant l'impératif de reconquérir au moins le nombre de siège actuellement occupés dans les assemblées et surtout se montrer à la hauteur des enjeux dont ces joutes sont porteuses.

De son côté, Hakim Belahcel, membre du présidium du plus vieux parti d'opposition, estime que le pays est dans le collimateur des tentations néocolonialistes, des forces et des rentiers de l'immobilisme politique. Soulignant, à l'occasion, la volonté du parti de déjouer, à travers sa participation à ces élections, les plans préétablis par les partisans du chaos généralisé, des séparatistes et des réseaux mafieux qui veulent déraciner l'engagement et l'action politique de nos collecti-

ités locales, et appelant à la mobilisation et à l'engagement, sans relâche, et avec beaucoup de conviction dans une campagne électorale exemplaire, propre et constructive.

Pour la formation politique Le Front El Moustaqbal, sa participation à ces élections locales est motivée par ses grandes ambitions de concourir au développement du pays alors que pour le Rassemblement national démocratique (RND), son entrée en lice pour ces joutes électorales témoigne de sa volonté d'affirmer sa place sur la scène politique nationale et contribuer au parachèvement du processus d'édification institutionnelle en Algérie.

«Notre participation à ce rendez-vous électoral, avaient indiqué les responsables du Mouvement de la société de la paix (MSP) s'inscrit dans le cadre de la poursuite de son combat politique constructif».

Rabah Mokhtari

■ Zones d'ombre 1.656 projets raccordés à l'électricité et 1.575 autres au gaz à fin septembre

1.656 projets avaient été raccordés à l'électricité et 1.575 autres au gaz naturel au niveau des zones d'ombre à fin septembre dernier, a affirmé avant-hier le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, et ce, lors de sa présentation du budget du secteur devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre du débat du projet de loi de Finances (PLF 2022).

M. Arkab fait savoir qu'en dépit des difficultés financières que traverse Sonelgaz, son secteur poursuivait ses efforts en termes de raccordement au gaz et à l'électricité notamment au niveau des zones isolées où sont installés, ajoute-t-il, des projets générateurs de richesses et d'emploi à l'image des coopératives agricoles.

Dans ce cadre, le ministre a indiqué que jusqu'à fin septembre dernier, les deux centrales électriques de Bellara (Jijel) d'une capacité de (890 mégawatts) ont été entièrement mises en service, outre celle de Naâma (650 mégawatts). Il a ajouté que les travaux de la centrale Oumache de Biskra (639 mégawatts) seront «bientôt» achevés.

Le ministre a annoncé également le raccordement de plus du tiers des investisseurs au gaz

naturel et électricité, soit 605 investisseurs sur 1.595 pour l'électricité et 190 investisseurs sur 461 pour le gaz naturel.

En outre, M. Arkab a souligné que son secteur poursuivra l'application de la feuille de route tracée dans le cadre de la mise en œuvre du programme de la relance économique, initiée par le président de la République. Ladite feuille de route consiste en le renouvellement des réserves du pays en hydrocarbures et l'augmentation de la production initiale, l'élargissement de la base minière du pays. Il s'agit également du développement des activités créatrices de la richesse et des postes d'emploi, à l'instar de l'industrie pétrochimique, le raffinage des hydrocarbures et la valorisation des produits miniers.

En plus, l'amélioration du rendement des raffineries ainsi que le recours exclusif à l'essence sans plomb ont permis d'augmenter les capacités de production et de mettre fin à l'importation de l'essence et du gasoil, ce qui a réduit de moitié la facture d'importation des produits pétroliers par rapport à l'année 2020. Pour lui, le développement du secteur des mines consiste, dans sa première étape, en l'adaptation du cadre législatif à travers la révision ou la reformulation d'une nouvelle loi

sur les mines en vue de conférer davantage d'attractivité à ce domaine minier national, de simplifier les mesures d'octroi des titres miniers et d'encourager l'investissement national et étranger.

Le programme tracé, selon le ministre, repose sur le développement de l'infrastructure géologique et le lancement d'un programme des études et des recherches minières devant couvrir 26 projets à travers 32 wilayas, avec une enveloppe financière de près de cinq (5) milliards DA. Le taux d'avancement des projets oscillait, indique-t-il, entre 10 et 95%, ce qui a permis d'approfondir le savoir géologique et minier et d'identifier de nouvelles explorations pour les investissements.

Ledit programme a pour objectif de renforcer les activités minières à travers le développement des résidus et des sites miniers ciblés dans le cadre de l'inventaire des métaux, notamment l'or.

Il vise en outre la valorisation industrielle des ressources minières par le développement des projets structurels des mines de fer Ghar Djebilet et du phosphate intégré, du zinc et du plomb à Oued Amizour (Béjaïa).

Manel Z.

ACCIDENTS

Djelfa a enregistré le bilan le plus lourd

36 personnes victimes des accidents de la route durant une semaine

Trente personnes ont trouvé la mort et 1.187 autres ont été blessées dans 1.026 accidents de la circulation, survenus à travers différentes régions du pays, selon un bilan hebdomadaire (du 24 au 30 octobre 2021) publié mercredi par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa avec cinq morts et 25 blessés dans 22 accidents de la route, précise la même source. Alors que durant la période allant du 17 au 23 octobre, c'est Batna qui a enregistré le bilan le plus lourd avec quatre personnes décédées et 61 blessées, prises en charge par les secours évacuées vers les structures hospitalières suite à 54 accidents de la route.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 1.158 interventions pour procéder à l'extinction de 836 incendies urbains, industriels et autres, les plus importants ayant été enregistrés dans la wilaya d'Alger, soit 250 interventions pour l'extinction de 200 incendies, ajoute le communiqué.

Durant la période du 17 au 23 octobre, 2.329 interventions ont été effectuées pour procéder à l'extinction de 1.768 incendies urbains, industriels et autres, les plus importants enregistrés au niveau de la wilaya d'Alger avec 195 interventions pour l'extinction de 155 incendies. De même, pour les opérations diverses, 5.067 interventions ont été effectuées pour l'exécution de 4.243 opérations d'assistance aux personnes, ainsi que le sauvetage de 328 personnes en danger.

Durant la période du 17 au 23 octobre, et concernant les secours à personnes, 11.937 interventions ont été effectuées permettant la prise en charge de 11.608 blessés et malades traités par les secours médicalisés.

Pour ce qui est des opérations de lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 186 opérations de sensibilisation à travers 58 wilayas afin de rappeler aux citoyens la nécessité du respect de confinement, le port de bavettes ainsi que les règles de la distanciation sociale, précisant que 103 opérations de désinfection générale ont été effectuées à travers 58 wilayas et ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles. Alors que durant la période du 17 au 23 octobre, et dans le même cadre, les unités de la Protection civile ont effectué. 267 opérations de sensibilisation à travers 58 wilayas portant sur la pandémie, rappelant aux citoyens la nécessité du respect de confinement, le port de bavettes, ainsi que les règles de la distanciation sociale. Ces unités ont effectué 201 opérations de désinfection générale à travers 58 wilayas, ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

Djamila Sai

INFO EXPRESS

Santé
Doter les établissements de santé des compétences humaines nécessaires, un impératif

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a mis l'accent, mardi à Alger, sur l'impératif de doter les établissements de santé des compétences humaines nécessaires, tout en veillant à assurer une formation de qualité, basée sur des méthodes scientifiques modernes. Le ministre s'exprimait lors de la cérémonie de sortie de la 9^e promotion des administrateurs principaux des services de la santé 2019-2021 à l'Ecole nationale de management et de l'administration de la Santé (ENMAS) de Bordj El Bahri, une promotion baptisée du nom du feu Moudjahid «Colonel Mohamed Salah Yahiaoui», à l'occasion du 67^e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération. «La question de la modernisation de la gestion publique sanitaire et le développement des établissements sanitaires, demeure au cœur des différentes politiques lancées par le secteur», a affirmé M. Benbouzid. Le règlement de cette question, poursuit le ministre, requiert la prise de mesures en lien avec la gestion des établissements sanitaires, dont «l'intérêt devant être accordé à l'encadrement et au soutien des établissements de santé avec les compétences humaines nécessaires, leur bonne formation, le développement de leur compétences à travers une formation basée sur des méthodes modernes au diapason des besoins et des problèmes dont pâtit le système en matière d'administration et de la gestion».

Infractions routières

Vers l'abrogation de la mesure de retrait du permis de conduire

Le ministère des Transports examine la possibilité d'abroger la mesure de retrait du permis de conduire pour certaines infractions routières en la remplaçant par des sanctions sévères, a fait savoir mardi le ministre du secteur Aïssa Bekkaï.



Cette mesure permettra de traiter avec «plus d'efficacité» le problème des infractions routières et d'alléger la charge administrative, a précisé le ministre lors d'une interview accordée à une chaîne de télévision privée. Soulignant que l'examen de cette question vient suite à une proposition présentée par les services de la Gendarmerie nationale au gouvernement, prévoyant le durcissement des sanctions et l'imposition d'amendes au lieu du retrait du permis de

conduire, le ministre a ajouté que cette proposition était en cours d'examen au niveau du ministère en coordination avec les services de la Gendarmerie et les autres départements ministériels qui émettront

aussi leur avis sur le sujet. Le ministre a, par ailleurs, annoncé l'installation de l'autorité de régulation du transport aérien avant la fin de l'année en cours en vue d'améliorer la gestion dans ce domaine.

Affaires religieuses et Wakfs

374 lauréats du concours d'accès aux instituts de formation spécialisée

Quelque 347 candidats ont été admis au concours national d'accès aux instituts de formation spécialisée, a révélé mardi le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. Organisé sur épreuves en vue d'accéder à la formation spécialisée des

corps spécifiques de l'administration chargée des Affaires religieuses et des wakfs (session octobre 2021), ce concours a connu l'admission de 347 candidats, dont 297 au grade d'imam enseignant. Le reste des postes sont répartis à

égalité, à raison de 50 pour les grades de professeur d'enseignement coranique, de muezzin et de grade de qaïm. Pour rappel, le nombre de candidats présents à ce concours de deux jours (3 et 4 octobre écoulé), a atteint 2 050 candidats.

Covid-19

Au moins 5.003.717 morts dans le monde

La pandémie du nouveau coronavirus a fait 5 003 717 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles mardi. Plus de 247 039 390 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie. La grande majorité des malades guérissent, mais une part en-

core mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois. Sur la journée de lundi, 5 649 nouveaux décès et 415 664 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 1 192 nouveaux morts, la Russie (1 178) et l'Ukraine (700). Les Etats-Unis sont le pays le plus

touché tant en nombre de morts que de cas, avec 747 033 décès pour 46 091 924 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 607 922 morts et 21 814 693 cas, l'Inde avec 458 880 morts (34 296 237 cas), le Mexique avec 288 464 morts (3 808 205 cas), et la Russie avec 240 871 morts (8 593 200 cas).

INFO EXPRESS

ARPCE

Pas d'augmentation pour les tarifs du courrier international accéléré en 2021

Les tarifs de l'activité du courrier accéléré international n'ont pas évolué en 2021, à l'exception de ceux de l'opérateur DHL International Algérie qui ont augmenté de 4,9% par rapport à 2020, selon le dernier rapport de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE). Il s'agit des tarifs appliqués par les opérateurs du régime de l'autorisation, précise l'ARPCE, qui explique que les indicateurs présents dans ce rapport ont pour objectif d'offrir une représentation des tarifs appliqués par les opérateurs du courrier express international des envois à l'export et à l'import jusqu'à un poids de 5 kg. Ces tarifs, exprimés en dinars algériens, TVA incluse et ne contiennent pas le supplément carburant, sont fixés par rapport au poids et à la destination divisée en zones généralement le Maghreb, Europe, Afrique, Moyen-Orient, Asie, Océanie, Amérique du Nord, Amérique centrale et Amérique du sud. L'ARPCE a, dans ce rapport, présenté un tableau comparatif des tarifs d'un envoi de 0,5 kg à l'export par zones. Selon ce tableau, l'opérateur EMS Champion Post propose les tarifs les plus bas du marché selon les destinations divisées par zones (entre 3 900 DA et 6 250 DA), suivi de Falcon Express Algérie (4 760 et 7 854 DA) et Conexlog (7 600 DA et 10 750 DA).

G20

Ultime feu vert à une réforme fiscale historique

Après moult marchandages et concessions, les chefs d'Etat et de gouvernement du G20 ont donné samedi à Rome l'ultime feu vert à une réforme fiscale historique qui ambitionne de mettre fin aux paradis fiscaux, mais qui ne va pas assez loin au goût de certains pays en développement. Sous l'égide de l'OCDE, au total 136 pays représentant plus de 90% du PIB mondial s'étaient engagés début octobre à taxer de manière plus équitable les multinationales et à instaurer un taux d'impôt minimal mondial de 15% à partir de 2023. Ce feu vert, annoncé par la secrétaire américaine au Trésor Janet Yellen, sera formalisé dans le communiqué final du G20 dimanche. «Aujourd'hui, tous les chefs d'Etat du G20 ont approuvé un accord historique sur de nouvelles règles fiscales internationales, incluant une taxe minimum mondiale», s'est félicitée M^{me} Yellen.

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulant) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB. : 07 82 51 96 83

Demande d'aide financière

Dame cancéreuse, démunie, demande à toute âme charitable de lui venir en aide (financière) afin d'effectuer des examens (échographie analyses, etc.).

MOB. : 05 59 31 19 67

Tunisie - Gel des avoirs d'individus et associations liés au terrorisme

Un réseau d'endoctrinement et de recrutement de femmes pour Daech démantelé

La confrontation armée opposant le Front Polisario et le Maroc continue, mais n'est pas très médiatisée.

Un réseau d'endoctrinement et de recrutement de femmes sur les réseaux sociaux au profit de l'organisation terroriste Daech a été découvert, hier, grâce à une opération conjointe entre les directions de lutte contre le terrorisme de la Garde nationale tunisienne et de l'agence de renseignement et de sûreté de la Défense nationale. Le réseau actif dans les gouvernorats du Kef et de Tozeur est également en relation avec des éléments du groupuscule terroriste «Ajnad al-Khilafa» retranchés dans les montagnes tunisiennes, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Garde nationale. Le Parquet près le pôle judiciaire antiterroriste a émis des mandats de dépôt à l'encontre des membres du réseau, ajoute-t-on de même source. Dans le même contexte l'on signale que 5 terroristes dont 4 Tunisiens et un Algérien ont été abattus dans une opération militaire et sécuritaire mixte menée, dimanche soir, dans les montagnes de la région de Kasserine, a indiqué l'agence TAP citant une source sécuritaire. Soit précise-t-on, 6 fusils d'assaut de type Kalachnikov ont été saisis auprès de ces terroristes, a ajouté la même source, soulignant que l'opération de ratissage se poursuit dans le but d'arrêter d'autres éléments.

Gel des fonds et avoirs de trois individus associés à des crimes terroristes

La commission nationale de lutte contre le terrorisme a émis récemment trois décisions de gel des fonds et avoirs de personnes physiques, dans le cadre de leur inscription sur la liste nationale des personnes, organisations et entités associées à des infractions terroristes. Le nombre total des inscrits sur la liste nationale s'élève, désormais, à 130 entre



■ Recrutement de femmes au profit de Daech.

personnes physiques, associations et organisations terroristes. La commission nationale de lutte contre le terrorisme en Tunisie a démarré ses activités en mars 2016. Elle est no-

tamment chargée de la publication des lignes directrices pour prévenir et combattre le terrorisme et aider à développer des programmes visant à prévenir le terrorisme. Elle œuvre à as-

surer le suivi de la mise en application des décisions des structures onusiennes concernées par la lutte contre le terrorisme.

Oké Faouzi

L'Ambassade de Palestine en Algérie appelle à l'annulation de la Déclaration Balfour

L'ambassade de l'Etat de Palestine en Algérie a affirmé mardi que le peuple palestinien «reste attachée à ses droits historiques et imprescriptibles», appelant les instances internationales «à annuler la sinistre Déclaration Balfour et ses effets dévastateurs et à mettre en œuvre la légitimité internationale pertinente», et la Grande-Bretagne à «corriger l'erreur historique qui a porté atteinte aux droits du peuple palestinien». Dans un communiqué rendu public à l'occasion du 104^e anniversaire de la Déclaration Balfour (2 novembre 1917), l'ambassade de Palestine à Alger a qualifié la promesse faite par le ministre britannique des Affaires étrangères, Balfour, aux sionistes d'établir une patrie pour les Juifs en Palestine, du «plus grand crime de l'histoire», après «avoir déplacé un peuple autochtone qui a hérité une civilisation de ses pères et de ses grands-pères, serviteurs du Lieu Saint à El-Qods et Bethléem et dans chaque contrée de la Palestine». Elle a en outre indiqué «ce projet colonial a expulsé les Palestiniens et planté une étrange entité cancéreuse dans le corps arabe de la terre de Palestine» en vue d'empêcher l'unité arabe et de fomenter les dissensions au sein de la nation arabe. «Depuis, le peuple palestinien, toutes franges confondues, résiste et rejette ce projet et ses effets destructeurs, en appelant, criant et en disant à ses frères arabes que ce projet ne ciblait pas uniquement la Palestine, mais également la nation arabe dans son ensemble», poursuit la même source. A cette occasion, l'ambassade a déploré les conditions difficiles dans lesquelles vivait le peuple palestinien alors qu'il commémore «cet anniversaire», ajoutant que l'entité sioniste «vise aujourd'hui son existence dans ses villes et ses villages, à travers des projets dont le but est de liquider la cause

palestinienne et le droit au retour», avant d'évoquer «les crimes de l'occupant qui brûle les terres et les récoltes agricoles et tue et déplace les Palestiniens». «Le peuple palestinien demeure attaché à son droit, à sa terre et à ses lieux sacrés et se remémore toujours cette promesse et cette date sinistre, en y opposant son rejet et militant avec tout ce qu'il peut pour la dénoncer et l'annuler», a ajouté la représentation diplomatique de la Palestine. L'ambassade a appelé la Grande-Bretagne à «s'excuser et à renoncer à ce projet colonial, à concrétiser les droits du peuple palestinien, à l'indemniser en lui permettant de revenir à ses maisons et en effaçant ses traces sur le plan collectif et individuel et à reconnaître l'Etat palestinien indépendant, avec El-Qods Echarif comme capitale». L'ambassade a affirmé, à l'occasion, que «le peuple palestinien et à sa tête, la direction palestinienne, à savoir l'Organisation de la libération de la Palestine (OLP), l'unique représentant légitime de notre peuple, restera attaché à ses droits historiques réaffirmés par la légalité internationale. Pour l'ambassade, le peuple palestinien préservera toujours le legs des martyrs et sera attaché aux constantes nationales, à savoir la terre, le retour, El-Qods et l'Etat, affirmant que ces droits sont imprescriptibles. L'ambassade a renouvelé son appel «au monde pour soutenir la lutte juste du peuple palestinien en vue de concrétiser la victoire, d'annuler la Déclaration Balfour et ses effets destructeurs et à appliquer la légalité internationale y afférant». L'ambassade a également appelé à rectifier l'erreur historique qui a porté préjudice au peuple palestinien, soulignant que «les droits des peuples ne sauraient être abrogés, ni par une promesse ni par une décision».

APS

ONU

La question des 17 territoires non autonomes doit être réglée

La mission diplomatique permanente du Pérou auprès des Nations unies a souligné, lundi à New York, que la question des 17 territoires non autonomes encore inscrits sur la liste de l'ONU «doit être réglée dès que possible». Rétirant que «la lutte contre le colonialisme est une politique d'Etat péruvien», l'ambassadeur du Pérou à l'ONU, José Manuel Rodríguez Cuadros, a réaffirmé que «la question des 17 territoires non autonomes encore inscrits sur la liste de l'ONU doit être réglée dès que possible», à l'occasion de la 76^e session du débat général de la quatrième Commission de l'ONU, en charge des questions politiques spéciales et de la décolonisation.

Citant le conflit au Sahara Occidental, le diplomate péruvien a «rappelé la décision de son gouvernement en date du 8 décembre 2020 de rétablir des relations diplomatiques

avec la République arabe sahraouie démocratique (RASD)». En outre, il s'est dit «préoccupé» par les facteurs ayant conduit à la rupture du cessez-le-feu, après l'agression de l'occupant marocain à El-Gueguerat en novembre 2020, saluant, par ailleurs, la nomination de Staffan de Mistura en tant qu'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, pour le Sahara Occidental. S'agissant des opérations de maintien de la paix, le Pérou a rappelé qu'il contribuait à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine MINUSCA), avec une compagnie de génie de 250 hommes, qui déploiera prochainement une section de déminage et une force de réaction rapide comptant 135 éléments. Le Pérou, a précisé l'ambassadeur, «est le deuxième contributeur de contingents en Amérique latine».



■ Conseil des droits de l'Homme de l'ONU

Coup de force au Soudan

Session spéciale du Conseil des droits de l'Homme vendredi

Le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU tiendra vendredi une session spéciale consacrée au Soudan. La session commencera à 11h30 GMT, précise un communiqué de la plus haute instance de l'ONU en matière de droits de l'Homme. 48 pays dont 18 membres du Conseil avaient demandé lundi cette réunion d'urgence pour examiner «les implications de la situation dans la République du Soudan pour les droits de l'Homme». «Les actions des militaires soudanais sont une trahison de la révolution, de la transition et du peuple soudanais»,

avait accusé dans un tweet, Simon Manley, l'ambassadeur du Royaume-Uni à Genève, qui a relayé la demande au nom de 48 pays. Les manifestations, rassemblant parfois des dizaines de milliers de personnes qui veulent dénoncer le coup de force mené par le général Abdel Fattah al-Burhane, auraient fait douze morts. La police assure de son côté n'avoir jamais tiré à balles réelles. Le général al-Burhane, chef de l'armée, avait annoncé la semaine dernière la dissolution de l'ensemble des institutions du pays.

APS

évoocation

Mehdi Ben Barka assassiné il y a 56 ans à Paris

Lorsque le Maroc collabore avec le Mossad pour tuer un opposant

En octobre 1965, Ahmed Boukhari, agent des Services spéciaux marocains, était de permanence au siège de la police parallèle. Heure après heure, coup de fil après coup de fil, il a suivi en direct l'enlèvement à Paris de Mehdi Ben Barka, l'implacable adversaire du régime chérifien. Trente-sept ans plus tard, et donc en 2002, il raconte l'interminable traque du célèbre opposant, sa capture et sa mort dans une villa de Fontenay-le-Vicomte, avant le sinistre retour au Maroc. Ahmed Boukhari révèle aussi la guerre de l'ombre menée par les services contre la «subversion», et leurs accointances avec la CIA et le Mossad israélien. Il ne cache rien des tortures et des assassinats pratiqués dans les lieux de détention secrets où tant de séquestrés ont disparu durant les années de plomb.

Pour la première fois, un policier marocain chargé de participer à la répression ouvre ses dossiers et livre ses souvenirs dans un livre publié par les éditions Michel Lafon. D'anciens du Mossad ont, de leur côté, révélé les circonstances de l'assassinat de l'opposant marocain par le Maroc et le Mossad. Les médias officiels, au Maroc, sont pour le moment muets sur le témoignage, essentiel et terrifiant, d'un ancien agent des services secrets marocains, Ahmed Boukhari. L'homme a dévoilé le week-end dernier dans *Le Monde* et la presse marocaine les conditions atroces de la mort, il y a trente-six ans, de l'opposant marocain Mehdi Ben Barka. Dans une longue confession, Boukhari reprend les événements de la folle journée du 29 octobre 1965, durant laquelle Ben Barka, tout nouveau secrétaire de la Tricontinentale, cette organisation qui regroupait les leaders mythiques du tiers-monde, se rendit à un rendez-vous fatal: c'était à Paris, à Saint-Germain, avec un nommé Figon, qui disparut quelques mois plus tard dans des conditions obscures.

A la sortie d'un restaurant, Ben Barka était arrêté par deux policiers. Il était 12 h 30. Emmené en voiture, il ne devait plus repaître. Et pour cause: le témoin rapporte que, interrogé par les deux chefs des services marocains, dont le général Oufkir dans la banlieue de Paris, il succomba par accident. Son cadavre, emmené clandestinement à Rabat, a été dissous dans une cuve d'acide. A 62 ans, en voulant libérer sa conscience, Boukhari joue un peu le même rôle que le général Aussaresses au sujet de la torture en Algérie: il révèle l'ensemble de ce qu'on pensait savoir sur ce règlement de comptes entre Marocains, sur territoire français. Grâce à l'aveu de cet homme, qui était standardiste des services secrets, à Rabat, au moment des faits, on suit minutieusement le film d'un assassinat: le scénario de l'arrestation bidon; l'arrivée de l'opposant exilé à Fontenay-le-Vicomte dans la maison de Boucheseiche (un truand qui travailla pour la Gestapo et les services français); le tête-à-tête de Ben Barka avec quatre agents marocains, puis avec Dlimi; enfin l'opération qui dérape, avec un infirmier maghrébin dosant mal une injection, Ben Barka perdant conscience. Il ne la retrouvera pas quand, en pleine nuit, surgit Oufkir, qui le taquine (ou le lacère) de son styilet. Ben Barka aurait dû être ramené vivant au Maroc. On rapatrie en douce et en vitesse son corps, qui sera plongé plusieurs jours dans une cuve dont on sait tout, jusqu'au schéma de fabrication.

Il y a 56 ans fut assassiné l'opposant marocain Mehdi Ben Barka. Né en janvier 1920 à Rabat, Maroc, disparu le 29 octobre 1965 en France est une figure politique marocaine qui fut l'un des principaux opposants socialistes au roi Hassan II et le chef de file du mouvement tiers-mondiste et panafricaniste.

Un israélien raconte

L'opposant marocain Mehdi Ben Barka, enlevé il y a 42 ans à Paris, a été assassiné par Ahmed Dlimi, N.2 de la police secrète marocaine, puis enterré dans la capitale, près d'une autoroute, affirme un ouvrage publié vendredi par le journaliste israélien Shmouel Seguev. «Le 29 octobre 1965, Ben Barka est arrivé à Paris en provenance de Genève. Il a déposé ses valises chez son ami Jo Ohanna, un juif marocain, et s'est rendu à pied à la brasserie Lipp pour y rencontrer un journaliste français, quand deux policiers français en civil l'ont interpellé et conduit dans une voiture de location jusqu'à une villa au sud de Paris», a raconté M. Seguev dans un entretien à l'AFP. «Nous savons avec certitude que Ben Barka était encore en vie le 1er novembre (...) [le général] Dlimi ne voulait pas le tuer, mais lui faire avouer son intention de renverser le roi Hassan II», a-t-il ajouté. «Ben Barka avait les chevilles entravées et les mains nouées dans le dos, et Dlimi lui a plongé la tête dans un bac rempli d'eau.

A un moment donné, il a pressé trop fort sur ses jugulaires, l'étranglant ainsi à mort», a-t-il poursuivi. «Le ministre marocain de l'Intérieur, le général Mohammed Oufkir, chef de la police secrète, est ensuite arrivé à Paris pour organiser l'enterrement, qui s'est déroulé à Paris, quelques jours après le décès, sur une aire en construction, où il y avait du béton et du ciment, aux abords de

l'autoroute du sud», a encore indiqué M. Seguev. Son livre, préfacé par un ancien chef du Mossad, le service d'espionnage israélien, Ephraïm Halévy, et publié en hébreu par les éditions Matar sous le titre «Le lien marocain», fourmille de détails sur les relations secrètes entre Israël et le Maroc. Le Mossad a ainsi indirectement permis aux services secrets marocains de repérer l'opposant socialiste, puis de le piéger: «Ben Barka, qui voyageait beaucoup à travers le monde, se servait d'un kiosque à journaux à Genève comme d'une boîte postale où il venait récupérer son courrier, et le Mossad a donné cette information à Dlimi», affirme Seguev.

La commémoration hier

À l'occasion du 56e anniversaire de sa disparition, la Ligue des droits de l'Homme propose d'aujourd'hui jusqu'au 13 novembre un photoreportage de Pierre Boulat sur le leader de l'opposition marocaine, figure du tiers-mondisme et du panafricanisme. Du 3 au 13 novembre, à l'espace Cosmopolis à Nantes, la Ligue des droits de l'Homme propose, dans le cadre du Festival des solidarités, un reportage consacré à Mehdi Ben Barka. Les travaux réalisés par Pierre Boulat, qui permettent de montrer l'héritage et l'actualité du leader de l'opposition marocaine, porté disparu depuis 56 ans. Mehdi Ben Barka, principal opposant politique au ré-

Mehdi Ben Barka, principal opposant politique au régime marocain du roi Hassan II, chef de file du mouvement tiers-mondiste et panafricaniste, est interpellé par deux hommes présentant des cartes de police, le 29 octobre 1965 devant le drugstore Publicis à Paris. Il reste, depuis cette date, «disparu» et sans sépulture. «Il n'aura pas même bénéficié de l'humaine dignité qui aurait justifié que soit menée et poursuivie une enquête révélant son sort, aboutissant aux sanctions en justice des coupables et révélant les commanditaires de ce crime d'État», déplore la LDH

gime marocain du roi Hassan II, chef de file du mouvement tiers-mondiste et panafricaniste, est interpellé par deux hommes présentant des cartes de police, le 29 octobre 1965 devant le drugstore Publicis à Paris. Il reste, depuis cette date, «disparu» et sans sépulture. «Il n'aura pas même bénéficié de l'humaine dignité qui aurait justifié que soit menée et poursuivie une enquête révélant son sort, aboutissant aux sanctions en justice des coupables et révélant les commanditaires de ce crime d'État», déplore la LDH. Près de 1.000 pages et de multiples révélations. Ronen Bergman, journaliste au New York Times et investigateur israélien, publie aux éditions Grasset *Lève-toi et tue le premier: l'histoire secrète des assassinats ciblés commandités par Israël*, un livre événement qui revient sur les nombreuses exécutions réalisées par le Mossad, l'agence de renseignements de l'État hébreu.

Le journaliste raconte sur Europe 1 comment les services secrets israéliens ont aidé le gouvernement marocain à éliminer Mehdi Ben Barka. «Ce n'est pas simplement que le Mossad a œuvré, c'est beaucoup plus que cela», explique Ronen Bergman. «Le service de renseignements du Maroc a rendu service énorme aux Israéliens en donnant au Mossad la capacité d'écouter les conversations les plus secrètes des dirigeants arabes», affirme le journaliste du New-York Times. «Mais ils voulaient quelque chose en échange, car dans le monde du renseignement, il n'y a rien de gratuit.» Pour l'élimination de l'anticolonialiste Mehdi Ben Barka, le Maroc demande aussi au Mossad de l'aider, raconte Ronen Bergman.

Le 29 octobre 1965, le leader panafricain se rend à un rendez-vous à la brasserie Lipp à Paris, mais les services secrets israéliens l'ont traqué afin que les Marocains l'enlèvent. L'opposant socialiste au roi Hassan II est alors torturé et tué par les services secrets marocains. «Le Mossad aide les assassins à se débarrasser du corps et à l'enterrer sous ce qui est aujourd'hui le musée Louis Vuitton, dans le bois de Boulogne», poursuit Ronen Bergman.

INFO EXPRESS

Relizane

Six personnes sauvées d'une mort certaine à Oued Rhiou

Le monoxyde de carbone fait ses premières victimes dans la wilaya de Relizane. En effet, six personnes d'une même famille ont été sauvées d'une mort certaine, tard dans la nuit de lundi à mardi aux environs de 20h20, à Oued Rhiou, à 5 kilomètres au nord de Relizane-ville, après qu'elles eurent inhalé du monoxyde de carbone, a-t-on appris de la cellule de communication de la direction locale de la Protection civile. Alertés par les voisins des victimes résidant à la cité de Reguieg, sis au chef-lieu de Oued Rhiou, les pompiers ont sauvé in extremis les six membres de la famille, deux de sexe masculin, âgés de 12 et 8 ans, et quatre, de sexe féminin, âgés de 3, 13, 20 et 37 ans, ayant inhalé du monoxyde de carbone diffusé par un chauffe-bain, a-t-on précisé. Après avoir reçu les premiers soins sur place, les victimes qui souffraient de difficultés respiratoires ont été transférées vers l'établissement hospitalier public de proximité «Ahmed Francis» de Oued Rhiou, a-t-on fait savoir. Une enquête a été tout de suite ouverte pour déterminer les circonstances de l'incident domestique.

N.Malik

Blida

A quoi sert une APW ?

Depuis des années, après chaque changement de responsable aux commandes de la wilaya, la ville de Blida espère se réveiller, enfin débarrassée des retards, des échecs, des dérives, des inepties, des tâtonnements et des lourdes incertitudes qui pénalisent son développement et sa croissance urbaine.

A chaque changement de wali, les habitants de Blida espèrent que leur collectivité locale va enfin bénéficier d'une dynamique de développement et de gestion des grands dossiers, plus rigoureuse et efficace, en rupture avec les improvisations et la culture de la langue de bois connue depuis des décennies. Il ne s'agit évidemment pas de nier ou d'oublier les grands crédits accordés par l'Etat et les efforts indéniables de certains responsables qui ont tenté de résoudre les carences et les lacunes pesant sur le lancement et la réalisation de bon nombre de projets. Des projets visant à la fois à atténuer l'ampleur des déficits et à faire face aux exigences de progrès et de modernité digne d'une métropole méditerranéenne. Malheureusement, bien souvent, des walis de passage se montrent impuissants, incapables de «renverser la table» d'un système bureaucra-



tique encore tout puissant, forgé, il faut bien l'admettre, par un centralisme révolu en matière de gestion et de choix des décisions d'investissement inscrites au plan de développement local. Mais il est vrai que les aspirations à une meilleure implication des citoyens à la gestion de l'avenir de leur cité demeurent encore pénalisées par l'absence de rigueur, de cohérence et de cré-

dibilité des modes d'accès à la représentativité populaire. Il y a quelques mois, le président de l'APW de Blida, lors d'une session ordinaire de l'Assemblée avait reproché au wali Kamel Nouicer, de ne pas «respecter les dispositions du code de wilaya stipulant qu'un wali doit répondre aux recommandations émises par l'APW». Une remarque jugée abusive et bien mal placée par les observateurs avertis maîtrisant le contenu du code de wilaya qui en réalité, réduit l'APW à un simple organe de consultation et d'adoption du budget. On sait, particulièrement à Blida, que l'Assemblée populaire ne constitue qu'une «boîte de résonance» servant d'alibi et de décor de façade à une «démocratie participative» balbutiante, encore en chantier. Un chantier qui ne saurait avancer sans la remise en cause et le changement de bon nombre de paramètres et de facteurs liés même à l'organisation territoriale actuelle et à l'exercice du pouvoir au niveau local. Une démarche moderne et rigoureuse d'implication des élites locales «dans les affaires de la collectivité» ne peut pas reposer sur un système de représentativité populaire biaisé et gangréné par les paradoxes et les dérives que l'on connaît. Aujourd'hui, il faut le dire, même quelques élus locaux sincères, intègres et engagés se demandent souvent à quoi sert une APW ?

Rachid Lounas

Bordj-Menaïel

Une ville dans la ville

Bordj-Menaïel est une ville qui fascine et désole à la fois, comme dans le cadre de vie dans lequel elle se développe. On en a une idée en descendant les artères principales.

Elle fascine parce que cette ville a toujours enfanté de grands hommes qui sont la fierté de la région, à l'image des chouhada Bouhamadouche Djelloul, Meftah Abdelkader, Achour Kaddour, Khoudi Saïd Abbas Abdelkader, et des centaines d'autres qui ont donné leur vie pour une Algérie libre et indépendante. Il existe des coins paradisiaques comme la source d'Echarchar, nous n'allons pas entrer dans les arcanes de la commune, notre propos est autre mais il est bon de connaître le milieu dans lequel vit et évolue Bordj-Menaïel.

Pourquoi cette ville n'arrive pas à reprendre son souffle, sa quiétude d'autrefois ? Les cicatrices font mal, l'ensemble de la population cache mal sa peine et ses inquiétudes sur l'avenir proche s'exclame un cheikh venu à notre rencontre. Un autre constate la précarité ou l'indigence qui caractérisent la situation culturelle au niveau de l'ensemble de la commune. Rien ne va à Bordj-Menaïel. Voilà le triste constat qu'on fait devant l'amère réalité de notre

vécu, car à Bordj-Menaïel comme partout ailleurs en Algérie, la désolation est la même et toutes les appréhensions quant à des lendemains qui risquent de déchanter pour nos enfants, ne peuvent être que les nôtres. Nos politiques, sont-ils au moins conscients de ce qui nous attend d'ici là ? On ne le dira jamais assez du fait que les choses à Bordj-Menaïel sont encore ce qu'elles étaient il y a des décennies. Pis encore, la pente vers le néant s'est bel et bien dessinée et au rythme où grossit la décadence sociale, Bordj-Menaïel se meurt à petit feu. Une ville dans la ville.

Les Ouled Labled sont marginalisés, car aucune de ses familles respectables et connues pour leur appartenance à une certaine frange de la société ne s'aventurerait à bâtir une hideuse baraque faite de résidus ferreux et de morceaux de madriers rien que pour avoir accès un jour au privilège d'obtenir un appartement comme tous les citoyens qui se respectent. Leurs statuts d'honnêtes citoyens et leur rang parmi la population ménaïlie, ne leur permettant guère d'avoir pareille audace, ils laisseront inévitablement la chance aux squatteurs venus d'ailleurs. Les baraques de fortune poussent comme des cham-

pignons constituant des commerces informels. Si on veut du changement, il faut secouer les mentalités. Faribole ou réalité plurielle qu'il s'agit de prendre en charge avec beaucoup de sérénité et beaucoup de tact.

L'Algérie est «déculturée», irrespectueuse, ce tableau déconcertant n'est pas spécifique à Bordj-Menaïel mais celui de toutes les villes d'Algérie. «El Akhlaq el-fassida», nous voilà donc en terrain assez glissant, car suivant des degrés, la culture est appréhendée différemment mais, signe des temps, tout le monde en parle et s'en préoccupe pour dire où allons-nous avec cette «Tarbia» (éducation) ?

Malvie et misère ne tarderont pas à s'installer dans le décor d'un ghetto au moment où se propageront tous les fléaux de la terre. Bordj-Menaïel est sujette à la délinquance, à la drogue, tous les fléaux de la terre y existent. Il faut que cela change ! C'est une question de mentalité. Jamais au grand jamais cette coquette ville n'a connu pareille dégradation. On dirait que la bombe d'Hiroshima est tombée par-là, puisque le séisme du 21 mai 2003 existe toujours.

Kouider Djouab

Bordj-Menaïel/Doublon.../Doublon...

Une ville dans la ville

Bordj-Menaïel est une ville qui fascine et désole à la fois, comme dans le cadre de vie dans lequel elle se développe. On en a une idée en descendant les artères principales. Elle fascine parce que cette ville a toujours enfanté de grands hommes qui sont la fierté de la région à l'image des chouhada Bouhamadouche Djelloul, Meftah Abdelkader, Achour Kaddour, Khoudi Saïd Abbas Abdelkader, et des centaines d'autres qui ont donné leur vie pour une Algérie libre et indépendante. Il existe des coins paradisiaques comme la source d'Echarchar, nous n'allons pas entrer dans les arcanes de la commune ; notre propos est autre mais il est bon de connaître le milieu dans lequel vit et évolue Bordj-Menaïel. «Pourquoi cette ville n'arrive pas à reprendre son souffle, sa quiétude d'autrefois ? Les cicatrices sont là, l'ensemble de la population cache mal sa

peine et ses inquiétudes sur l'avenir proche», s'exclame un cheikh venu à notre rencontre. Un autre constate la précarité ou l'indigence qui caractérisent la situation culturelle au niveau de l'ensemble de la commune. Rien ne va à Bordj-Menaïel. Voilà le triste constat qu'on fait devant l'amère réalité de notre vécu car à Bordj-Menaïel comme partout ailleurs, en Algérie la désolation est la même et toutes les appréhensions des lendemains, qui risquent de déchanter nos enfants, ne peuvent être que les nôtres. Nos politiques sont-ils au moins conscients de ce qui nous attend d'ici là ? On ne le dira jamais assez du fait que les choses à Bordj-Menaïel sont encore ce qu'elles étaient il y a des décennies. Pis encore, la pente vers le néant s'est bel et bien dessinée et au rythme où grossit la décadence sociale, Bordj-Menaïel se meurt à petit feu.

Lettre à René

La recherche d'une vérité sur certains épisodes de la colonisation (XIX)



Kamel Bouchama

En voilà un qui raconte un grave préjudice, parmi tant d'autres, pour te montrer mon ami à quel point j'ai été marqué un jour, profondément marqué, par le comportement des autorités de ma ville, la tienne également. En fait, j'ai pris conscience, ce jour-là, malgré mon âge, de la gravité du système colonial qui nous harassait. Je commençais à comprendre qu'il représentait pour nous, cette maladie dangereuse, qui pénètre sournoisement, qui se propage cruellement et qui tue violemment.

Je te raconte l'incident. Notre école, souviens-toi, avait choisi les meilleurs élèves de chaque classe pour les honorer, la veille des vacances de Noël. J'étais parmi ceux-là. J'étais bon élève et tu le sais. Nous devions nous réunir tous à la salle des fêtes de la mairie. Le jour de la réception, je me pointais avec les autres, habillé correctement, malgré le poids de la misère qui jurait de ne pas nous quitter et malgré cette pauvreté qui nous chargeait de mille avanies. Mon père ne voulait pas que j'assiste à cette réception. Savait-il que j'allais essayer un affront, lui qui avait une grande expérience de la vie ? Ma mère, en revanche, faisait tout pour que je sois présent à cette réception, parmi les «encouragés» de mon école. Une façon à elle de me permettre d'aller montrer ma force et mes qualités au sein de mes copains et devant un parterre de responsables qui ne nous aimaient pas.

La réception commença par des tours de chants et de poésie où furent choisis uniquement les élèves français et deux élèves arabes, dont l'un est le fils d'un «naturalisé», ces Algériens qui optaient pour le statut français et donc devenaient citoyens français à part entière, quittant le deuxième collège, celui de l'indigénat, l'autre, le fils d'un fonctionnaire des postes. Ensuite, peu avant la «sauterie», nous fûmes conviés pour rejoindre le buffet qui était garni de savoureux gâteaux et de douces friandises. Il y avait également une quantité appréciable de paquets-cadeaux qui contenaient certainement de beaux jouets. C'était la fête des enfants, oui c'était la fête des meilleurs élèves de l'école communale qui allaient être honorés. C'était aussi l'occasion où la convivialité était maîtresse de céans. C'était la première fois, nous étions tous ensemble, Français et Arabes, fils de riches et fils de pauvres. Nous étions seulement des élèves, de bons élèves, nous étions égaux ce jour-là, parce que nous allions être récompensés pour nos bons résultats. Je m'approchai, comme les autres enfants et, au moment où je tendis la main pour prendre un gâteau, un des responsables me foudroya du regard. J'eus peur parce que je n'étais pas habitué à ce genre de milieu, à ses réactions et à ses remarques. Le milieu français, nous ne le connaissions pas. Il était là, chez nous pourtant, mais, en fait, il était loin, très loin de chez nous.

– Ne touche pas ces gâteaux... ! Et puis qui

À son ami René, mais en fait aux générations montantes, Kamel Bouchama rappelle ce qu'entraîna l'acte odieux adopté par le Parlement français en janvier 1830. Hélas, cinq mois après, les hordes colonialistes, commandées par de Bourmont, débarquaient sur la presqu'île de Sidi Fredj, amenant ainsi l'Algérie à engager une lutte incessante pour son indépendance... L'avenir, dit l'auteur de la «Lettre à René» en filigrane, appartient aux peuples qui le construisent ensemble, une fois soustraites les lourdeurs du passé. Là, où notre vieille garde militante n'a pas cru bon devoir consigner son témoignage, ce livre vient au bon moment. Il devrait de ce fait être mis entre les mains de tous les jeunes.

es-tu ? Comment t'appelles-tu ?

– Je m'appelle untel, monsieur...

A peine eut-il entendu mon nom que son visage changea de couleur – il dut voir mon père devant lui à cet instant précis – et, d'un geste aussi grossier que brusque, il me prit par le bras et me jeta dehors.

– Va voir ailleurs, me cria-t-il... ces réceptions ne sont pas pour les enfants de ton espèce. Elles ne sont pas pour les enfants de famille comme la tienne ! Allez ouste... dehors. Que je ne te voie plus ici !

Je n'avais pas pleuré, je n'avais pas crié. Et contre qui ? Je te le demande, René. Je fus simplement déçu, à mon âge, par ces représentants d'un régime qui se dégradait et qui s'abaissait en pensant nous humilier. A ce moment-là, tu étais dans la salle, bien au chaud, avec les autres, ceux de ton milieu, ceux de ton rang... ceux de ta race. Tu papotais avec ceux qui ne nous regardaient que pour nous narguer et qui ne s'adressaient à nous que pour nous caricaturer... même pas pour verser une larme de compassion quand il le fallait. Tu n'avais rien vu... Tu n'avais pas remarqué cet incident qui s'était déroulé pourtant devant toi... sous tes yeux, dans cette ambiance qui se voulait conviviale, festive... fraternelle.

Je ne t'enviais pas, à cet instant précis, parce que tu étais dans un autre monde... ton monde à toi. Je ne t'enviais pas, bien sûr, parce que malgré tout tu étais un bon élève, tout comme moi. Et, je pensais que les bons élèves avaient de bons sentiments. Mais j'éprouvais seulement une douleur incommensurable à cause de cette inégalité, de cette injustice et de cette répression. Mais sur-le-champ, vois-tu, j'aurais souhaité te voir à ma place, franchement. J'aurais souhaité voir ta réaction et celle de tes parents au moment où tu te faisais rabrouer par un gaillard qui appliquait sa loi, pardon la vôtre, celle du colonialisme abject et... inhumain. Mais aurais-tu senti la même douleur que la mienne ? Aurais-tu pensé à ces milliers de jeunes «bicots», parmi eux des camarades de classe, qu'on admonestait chaque jour, voire qu'on humiliait ou, plus encore, que souvent on «ratonnait» pour le plaisir de les voir souffrir ? C'était cela le colonialisme que tu ne comprenais pas, que tu ne pouvais saisir et qui pourtant avait fait des ravages, chez nous, chez toi, puisque tu es né non loin de chez moi, à quelques dizaines de mètres, dans cette admirable ville qui a fait parler l'Histoire depuis la nuit des temps.

René, mon ami,

Je n'ai pas terminé ma lettre, d'autres pages vont suivre. Prépare-toi à connaître d'autres situations plus pénibles, prépare-toi à comprendre pourquoi nous avons lutté âprement pour arrêter les exactions des tiens dans notre pays. Je te confirme, encore une fois, que ce n'est pas de la rancœur qui s'exhale de mes propos, ce n'est pas mon intention, mais c'est la vérité, toute la vérité sur une période obscure que nous avons endurée difficilement.

Aurais-tu supporté si tu avais vécu ces moments difficiles du tristement célèbre, le sieur

Louis Auguste Victor de Ghaisne, comte de Bourmont, général et maréchal de France en 1830, (quelle noblesse !) qui affirmait devant ses troupes – de bandits – qui saccaquaient et dévastaient le pays : «Vous avez renoué avec les croisés...». Non ! Tu aurais crié, comme tous ceux qui possèdent un tant soit peu de respect pour la valeur humaine : triste constat venant de gens qui s'affublaient de ces grandes étiquettes de «civilisateurs» et, bien plus encore, de «pacificateurs» ou «réconciliateurs» !

Aurais-tu supporté ce préfet de Constantine de l'époque, qui s'exprimait ainsi dans un discours qu'il avait prononcé au Khroub, dans le Nord constantinois, en 1925 :

«Sachez que tout le sang des musulmans n'équivaut même pas à une goutte de sang d'un Français.»

Non ! Tu n'aurais jamais supporté cela. Tu aurais, par contre, crié, tel que je te connais maintenant après ta bonne position au sein du Parlement français :

«Quelle honte pour un responsable de cette trempe qui est là, chez eux, soi-disant pour les éduquer, les encadrer, les gérer en quelque sorte, et leur apporter ce que d'aucuns, avant les Français, ne leur avaient annoncé !...»

Et tu aurais entièrement raison de t'exprimer ainsi, car en ce temps, presque un siècle de domination – pardon de pacification, selon leurs propres déclarations –, notre peuple était «comblé» d'asservissement et «gavé» de bestialité et de tortures. J'ai commencé cette dernière partie de ma lettre en mettant en exergue ces deux «convictions» bizarres de responsables, dont l'inspiration ne dépassait pas leur répugnante vision de colonisateurs qui, engagés dans le triste métier de bourreaux, «allaient acquérir un État qui offrait des ressources considérables... Peut-être n'y avait-il pas un endroit mieux choisi pour débarrasser la France de la partie mécontente de sa population ?».

En réalité, le coup d'éventail, René, n'était qu'un prétexte pour nous coloniser. Et d'ailleurs, a-t-il vraiment eu lieu cet incident ou était-il seulement une simple algarade entre les responsables, le Dey et le Consul de France ? L'Histoire, la vôtre, en parle à profusion, pour légaliser l'alibi de l'expédition sur Alger. Mais voyons ensemble et de plus près ce qu'étaient les visées expansionnistes de ton pays. Elles s'inscrivaient dans le temps, depuis que Charles Quint et l'Espagne essayèrent un désastre sur les plages de l'Agha, dans Alger même. Disons encore à nos jeunes que, bien avant ce funeste jour du 5 juillet 1830, et devant la force de notre peuple, sur terre et sur mer – nous avions une marine très puissante –, les coalitions chrétiennes avaient tenté de briser, combien de fois, le front islamique sans pour autant arriver à leur fin. C'étaient les Croisades qui se perpétuaient, surtout que les victoires musulmanes avaient dressé le monde de la Croix contre le monde du Croissant, particulièrement contre l'Algérie qui rendait coup sur coup. Les hostilités nous venaient de la maison d'Autriche qui avait sous sa coupe plusieurs États. Ce monde qui nous était hostile

représentait, d'après eux, «une chrétienté militante et active qui voulait extirper le péril mahométan, en déchaînant les passions et en multipliant les heurts».

En somme, un duel de trois siècles où se sont mêlés l'Église, les monarques et les Ordres religieux. Tous se sont ligüés contre notre pays, poussés par cette fièvre antimusulmane. Les Ordres comme ceux de Saint Jean de Jérusalem, lequel avait succédé aux Templiers, des Chevaliers de Malte qui furent écrasés à Alger, lors de leur expédition de 1515 où ils laissèrent de nombreuses victimes et une importante flotte de guerre, et enfin l'Ordre des chevaliers de Saint-Étienne, organisés et commandés par Cosme de Médicis. Ensuite, il y eut la France, l'Angleterre et la Russie. Ceux-là s'attaquèrent à notre pays. La France, plus particulièrement mena une guerre continue contre les Algériens, bien qu'en 1534 il y ait eu ce moment de répit quand François 1^{er}, affaibli par ses affrontements avec les Espagnols, fit appel aux Algériens pour sauver sa couronne. Il y eut cette «Alliance du Lys et du Croissant» dont l'Histoire de France ne parle même pas.

Au XVII^e siècle les rapports s'envenimèrent entre les deux pays, car le «renouveau religieux en France prêchait ouvertement la Croisade au Maghreb et les prêtres, devenus consuls, propageaient l'emploi de la force pour résoudre les problèmes avec Alger». La situation allait connaître une recrudescence de conflits. Elle s'aggrava et, sous le Consulat et ensuite sous Napoléon, en 1808, la France voulut atteindre notre pays, coûte que coûte, au moyen d'actions belliqueuses. Napoléon, selon Loverdo, envisageait l'occupation, non seulement de l'Algérie, mais aussi des deux autres Régences, celles de Tunis et de Tripoli afin d'établir, dans ces pays, trois colonies militaires françaises. Il était confirmé, écrivait Moulay Belhamissi, que : «Bonaparte voulait, par ce biais, résoudre certains problèmes intérieurs : occuper l'armée, se débarrasser de généraux rivaux, de chefs turbulents, entraîner l'obéissance immédiate d'un territoire égal au quart de l'Europe pour distribuer autour d'Alger des concessions afin d'indemniser les victimes de la Révolution».

La tension entre les deux pays demeurera entière jusqu'au blocus et à l'expédition de 1830. C'est pourquoi, et nous le savons tous, écrivait Mohamed-Chérif Sahli :

«La France, par son agression, ne visait pas à liquider la querelle née de la mauvaise foi de ses gouvernants dans l'affaire des créances algériennes et de la provocation par laquelle son consul général avait piégé un Dey trop spontané et coléreux.»

La France, comme expliqué auparavant, se préparait bel et bien, et depuis longtemps, à investir notre pays. Elle avait de sérieuses visées expansionnistes.

Jacques Grasset de Saint-Sauveur écrivait de bien affreuses impressions dans son «Dictionnaire des Voyages», en s'impatientant de voir l'hégémonie de son pays s'étendre à d'autres contrées de la Méditerranée. Ce même personnage se vantait constamment d'actions héroïques et civiques du soldat et du citoyen français. Il écrivait entre autres, sans avoir peur de choquer :

«Quand donc, elles, nations jalouses de la liberté des mers se réuniront-elles pour une croisade politique, dirigée contre ce ramassis d'Africains que notre patience seule enhardit au brigandage ?»

(A suivre)
K. B.

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 Les malheurs de Ruby
15.40 Les malheurs de Ruby
17.00 Météo
17.30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18.15 Demain nous appartient
19.00 Journal
19.20 Météo
21.00 C'est Canteloup
21.05 Munch
22.00 Munch
23.10 Munch



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 Journal 13h00
16.15 Ça commence aujourd'hui
18.40 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
19.20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
20.00 Journal
20.40 Basique, l'essentiel de la musique
21.02 Un si grand soleil
21.05 Envoyé spécial
22.05 Complément d'enquête



10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.50 Scènes de ménages
21.05 Le meilleur pâtissier
23.05 Le meilleur pâtissier : gâteaux sur commande



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Des chiffres et des lettres
15.05 Questions pour un champion
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Ma ville, notre idéal
20.25 Et vous, comment ça va ?
20.27 Météo
21.05 ORTF : ils ont inventé la télévision
22.45 Dom Juan ou le festin de pierre
23.45 René Maran, le premier
Goncourt noir



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



18.44 Lands of Murders
20.33 Hollywood Live
20.50 La voie de la justice
23.02 La belle époque



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



18.53 L'héritage
19.14 Coursier
20.02 Detectiveland
20.50 Domino : la guerre silencieuse
22.16 Countdown



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars

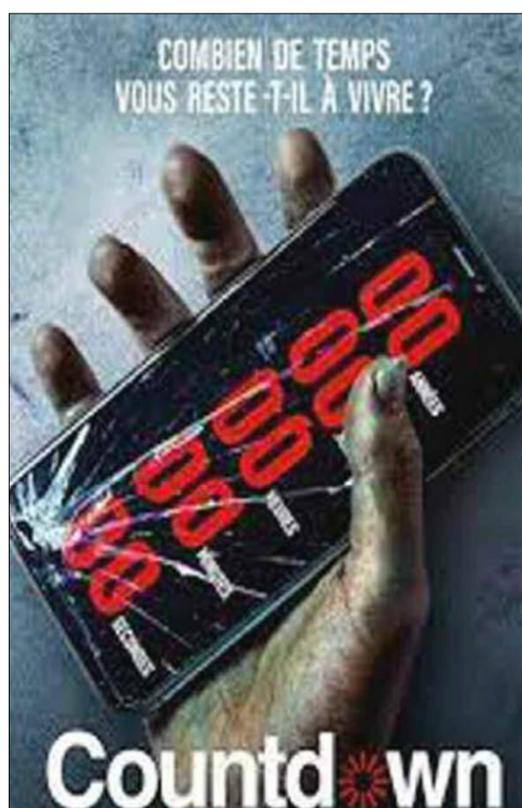


17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021



19.45 Arte Journal
20.50 Coeur de tonnerre
21.45 Mytho
22.50 Mytho
23.50 Mytho

Sélection



Ciné Frisson - 22.16

Countdown

Film d'horreur de Justin Dec

→ Countdown, une appli de téléphone portable, fait fureur : elle permet de définir le temps qu'il vous reste à vivre. Quinn, une infirmière, découvre, horrifiée qu'il ne lui reste que trois jours avant de mourir.

Ciné Frisson - 20.50

Domino : la guerre silencieuse

Thriller de Brian De Palma

→ Pour venger l'assassinat de son partenaire, un officier de police danois s'associe avec la maîtresse du défunt. Leur enquête les mène jusqu'en Espagne.



Ciné Premier - 20.50

La voie de la justice

Drame de Destin Daniel Cretton

→ Après des études à l'université de Harvard, Bryan Stevenson décide de se rendre en Alabama pour défendre des personnes condamnées à tort. Il est aidé dans son combat par Eva Ansley, une militante de la région qui commençait à désespérer. Stevenson est chargé de l'affaire de Walter McMillian, condamné à mort en 1987 pour le meurtre très médiatisé d'une jeune fille de 18 ans.

CENTRE CULTUREL MUSTAPHA-KATEB D'ALGER

EXPOSITION ARTISTIQUE EN DUO

L'exposition artistique en duo des plasticiens Kamel Belatrache et Eltsova Maria, qui se poursuit au niveau du Centre culturel Mustapha Kateb d'Alger jusqu'au 18 novembre, constitue une grande fenêtre pour découvrir le patrimoine algérien riche et un événement dédié à la mémoire du réalisateur le défunt Azzedine Meddour pour son film «La montagne de Baya».

Les galeries de la salle d'exposition relevant de l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger ont été ornées, depuis dimanche, de plus de 40 toiles de différents dimensions et couleurs où les deux plasticiens Kamel Belatrache et son épouse Eltsova Maria ont attiré l'attention du public qui a apprécié les détails des toiles par la technique Storyboard conçue par l'artiste Kamel Belatrache et qui relate par la plume et la couleur une partie du scénario du film «La Montagne de Baya» du réalisateur le défunt Azzedine Meddour.

Le plasticien Kamel Belatrache a précisé qu'il entend à travers l'exposition d'une partie de ses œuvres consacrée au film «La Montagne de Baya» avec la technique Storyboard, rendre hommage au réalisateur Azzedine Meddour qui a laissé son empreinte dans la réalisation cinématographique algérienne.

L'artiste Belatrache, qui a étudié à l'Académie nationale des beaux-arts de Surikov (Moscou), a indiqué que le travail sur les œuvres exposées a nécessité deux ans de recherches intensives sur les composants et les caractéristiques, ainsi que sur les éléments de vêtements traditionnels, d'ornements, d'urbanisme, d'artisanat et d'autres rituels cérémoniels. Travaillant dans le domaine de la scénographie à la télévision algérienne, Belatrache a exposé des tableaux artistiques sur les vêtements traditionnels algériens ainsi que trois autres tableaux empreints de symbolisme comme un rêve humain, qui lui ont valu la deuxième place au festival virtuel international organisé en Grande-Bretagne dans le domaine de «l'art de la représentation (Théâtre)», alors que sa femme, l'artiste Eltsova Maria, s'est classée première. De son côté, la plasticienne Eltsova Maria, qui a participé à de nombreuses expositions internationales et en Algérie, s'est appuyée dans ses œuvres exposées sur un style particulier selon une merveilleuse vision esthétique, où la femme, les paysages, le patrimoine et l'histoire algérienne du Sud à la Casbah, en passant par Ghardaïa, ont constitué une matière artistique fertile, sur la base de la technique des couleurs à l'huile. L'artiste présente des peintures qui portent sur l'atmosphère festive d'un mariage dans l'oasis de Tamanrasset, et la musique traditionnelle jouée sur les instruments d'Imzad et de Tindi, par les femmes de Touareg qui portaient les plus beaux vêtements traditionnels et des bijoux en argent.

R.C.

67^e anniversaire du déclenchement de la Révolution «Djazairouna» présenté à Alger

→ «Djazairouna», un spectacle de chants patriotiques et de danse a été animé, lundi soir à Alger en célébration du 67^e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, par l'Orchestre symphonique et le Chœur de l'Opéra d'Alger, fusionnés aux Ensembles de musique et de chant de la Garde républicaine, ainsi que par le Corps du Ballet de l'Opéra d'Alger.

Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, le spectacle a été présenté en deux parties, en présence de la ministre de la Culture et des Arts Wafa Chaïlal, quelques membres du gouvernement et hauts fonctionnaires de l'Etat.

Devant un public astreint au strict respect des mesures de prévention sanitaire encore en vigueur, la première partie, de musique et de chants patriotiques, a été dirigée par le maestro Lotfi Saidi et le chef de Chœur Zohir Mazari qui ont conduit un répertoire évoquant la Patrie, le combat libérateur, les martyrs et la célébration de l'indépendance.

Dans des atmosphères solennelles, le spectacle s'est ouvert, avec l'Hymne national chanté dans sa version intégrale, devant un public debout et re-



cueilli. Lotfi Saidi, conduisant d'une main de maître une soixantaine de musiciens et autant de choristes, a ensuite étalé une quinzaine de pièces dans un ton ferme et relevé, appuyé par un éclairage vif qui illustrait les moments forts de chaque chant.

La deuxième partie, plus concernée par l'intitulé du spectacle, a vu une quarantaine de ballerines et de danseurs investir la scène de l'Opéra d'Alger, pour présenter un spectacle chorégraphique époustouflant qui relate, dans la grâce du geste, la grande Histoire de la guerre de libération nationale. Conçu dans un esprit narratif et mis en scène par Fatma Zohra Namous Senouci, le spec-

tacle de danse "Djazairouna" a également été servi, par Moussa Noun pour la scénographie, Salim Souhali pour la bande son, Zoubida Setti pour les costumes et accoutrements et Assia Belhadi Seghir, assistante de la metteuse en scène, chargée d'assurer les répétitions.

Sous un éclairage feutré ou vif, un décor saisissant fait parler l'espace et les événements, rendus dans plusieurs tableaux, à l'instar de, la grande cité aux remparts imposants conçus dans le style mauresque, le maquis, la salle de tortures, le rôle de la femme, les geôles et cellules de prisons où l'armée coloniale commettait ses exactions et ses forfaitures.

Dans la joie de la souveraineté retrouvée, le spectacle se ter-

mine avec la voix historique de Aïssa Messaoudi (1931-1994), annonçant l'imminence de l'indépendance de l'Algérie et l'Hymne national dans sa version musicale.

A l'issue du spectacle, le public, enthousiasmé, a salué les artistes avec des salves d'applaudissements et des youyous nourris dans une ambiance de grands soirs.

Organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le spectacle de chants patriotiques et de danse «Djazairouna», célébrant le 67^e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, est reconduit mardi au même lieu et aux mêmes horaires.

R.C.

Histoire

Présentation du livre «Visite à Orléans ville (Chlef) en 1895»

Une cérémonie de présentation et de vente-dédicace du livre «Visite à Orléans ville (Chlef) en 1895» de l'écrivain et chercheur en Histoire du bassin de Chlef Mohamed Tiab a été organisée dimanche en présence de nombreux acteurs du secteur de la culture et d'historiens de la région. La cérémonie a été tenue au musée public de Chlef, en marge d'une conférence organisée, à l'occasion de la commémoration du 67^e anniversaire du déclenchement de la Révolution de novembre 1954, durant laquelle le professeur chercheur Mohamed Tiab a abordé les étapes de la lutte armée durant la Révolution, couronnée par l'indépendance de l'Algérie.

Dans une déclaration à l'APS, M. Tiab a indiqué que ce livre paru aux éditions «Kaoukab El Ouloum» relate «le vécu des habitants d'Orléans ville (Chlef),

en 1895, sur la base d'informations historiques et des recherches dans le domaine, avec comme principal objectif la documentation de l'Histoire de cette région et la mise en lumière de la souffrance des indigènes à l'époque», a-t-il souligné.

En effet, cette nouvelle publication raconte les péripéties d'un jeune homme, Adda El Kessiri, qui effectue un voyage à travers le temps, à partir de l'Algérie indépendante vers l'année 1895, pour un tour à Orléans ville, ancien nom de Chlef. Arrivé à la ville, Adda rencontre Salem, qui l'accompagne pour une visite exploratrice de la cité, toutefois il remarque que son ami se cachait en voyant les beaux magasins bruyants de colons.

Et pour cause Salem avait honte de son apparence d'indigène, contrairement à Adda,

qui n'avait aucun complexe à pénétrer dans les magasins de la ville, étant une personne cultivée. Il s'est ainsi rendu compte de la discrimination dont a souffert la population algérienne à l'époque et les souffrances endurées pour gagner leur vie. Adda devait quitter la ville avant 18 h00, à cause du couvre-feu imposé aux indigènes par le maire. Il se dirigea alors vers la ville de Oued Fodda (ville d'origine de sa famille), où il passa la nuit en compagnie du grand père de son grand père grand père. Le lendemain, il accompagna le grand père de son grand père au marché d'Orléans ville, avant de visiter le reste de la ville, constatant à chaque coin de la rue les aspects de la vie à l'époque coloniale. Il revint le soir à Oued Fodda sur un cheval. Selon M. Tiab, cette publication fait partie d'un «ouvrage

global sur l'Histoire de la région de Chlef durant le colonialisme, actuellement en cours d'élaboration». Il a signalé que cet ouvrage contient de «nombreuses informations historiques et des recherches sur les sacrifices consentis par les habitants de la région et leur résistance à toute forme d'asservissements».

Le livre comporte, également, de nombreuses illustrations historiques, d'anciens plans de la ville et des correspondances civiles et militaires des autorités coloniales.

L'auteur Mohamed Tiab est né en 1957 à l'Oued Fodda. Il est membre de l'Union des écrivains Algériens et possède à son actif de nombreuses publications sur l'Histoire. Il s'est consacré depuis 2010 aux recherches sur l'Histoire de la région du bassin de Chlef.

R.C.

vie pratique

santé

Les meilleures huiles végétales pour le visage



La cosmétique naturelle explose et fait des huiles végétales sa super star. À utiliser pures ou en mélange en soin DIY, elles nous font de l'œil. Mais pour la peau de notre visage, laquelle choisir ? Experte en ingrédients cosmétiques nous éclaire.

Comment bien appliquer son huile végétale sur le visage?

L'huile végétale pour le visage s'utilise le matin tel un sérum sous la crème de jour et/ou le soir comme un soin à part entière (pour remplacer la crème de nuit). Mais si elle peut être utilisée quotidiennement et prendre une place de choix dans notre routine beauté, il ne faut pas en abuser. En effet, ce n'est pas une crème et seules quelques gouttes suffisent pour soigner l'ensemble du visage (préalable nettoyé). « L'idéal reste d'appliquer l'huile sur la peau tout juste séchée, encore un peu humide donc gorgée d'eau, afin d'améliorer la pénétration de l'huile végétale et compléter son action par un effet hydratant, explique l'experte. En effet, l'huile végétale « hydrate » la peau en freinant sa déshydratation ». Elle a tout bon donc !

Quelles sont les huiles végétales qu'il faut éviter d'utiliser sur le visage ?

En général, les huiles végétales ne présentent pas de contre-indication particulière pour la peau du visage si elles sont choisies par rapport au type de peau et aux problématiques que l'on souhaite traiter. On peut admettre un petit bémol sur les huiles à l'indice de comédogénéité fort comme l'huile de germe de blé, de lin, de palme, de coco ou encore de noyau de pêche. Experte précise aussi que « l'huile végétale de moutarde est déconseillée sur le visage en raison de son effet puissant qui peut être un peu piquant et chauffant. Ses propriétés la rendent, de toute façon, peu intéressante pour le visage, elle est surtout utile pour les soins capillaires ou pour un effet chauffant sur le corps ».

Petit conseil tout de même : « Les huiles végétales aromatiques, comme l'huile de nigelle, de lentisque pistachier, de calophylle inophylle, de baies de laurier, de neem sont très actives. On les préfère diluées dans une huile plus neutre comme l'huile d'abricot ou de jojoba ».

Les huiles végétales à appliquer sur le visage selon mon type de peau

Afin de choisir l'huile végétale idéale, il est essentiel d'identifier notre type de peau : sèche, mixte ou mature... Pas d'inquiétude, il y en a pour tout le monde, toutes les peaux et toutes les problématiques cutanées. Même les peaux grasses (malgré nos réticences) y ont droit.

(A suivre)

Météo



Jeudi 4 novembre : 28°C

→ Dans la journée :

Eclaircies et passages nuageux parfois denses. Nuages et soleil 28° Ressenti 37° 50 km/h Rafales de Nord-Ouest

→ Dans la nuit :

Beau temps peu nuageux devenant variable. Belles éclaircies 22° Ressenti 25° Calme

Alger :

Lever du soleil : 06:17
Coucher du soleil : 19:20

Les remèdes de grand-mère contre les ongles cassants

→ Pendant la grossesse, après un gros coup de fatigue, les ongles cassants viennent vous gêner la vie. Il existe des remèdes simples imaginés par nos grands-mères et qui ont fait leurs preuves. Découvrez-les.

Lutter contre les ongles cassants avec le sel et le citron

Nos aïeules avaient compris que la beauté de leurs ongles passait par un nettoyage quotidien puis par un soin particulier à leur apporter. Elles utilisaient pour laver leurs ongles de l'eau chaude salée. Il suffit de verser 10 grammes de sel dans 1 litre d'eau juste avant ébullition puis d'arrêter le feu. Quand l'eau est tiède, vous pouvez y tremper le bout de vos

doigts pendant 10 minutes. Il existe une variante en frottant les ongles avec une brosse mouillée et saupoudrée de bicarbonate de soude. Les deux versions sont à renouveler deux fois par semaine. Ensuite, pour renforcer leurs ongles, nos grands-mères avaient recours au citron. Elles frottaient le bout de leurs doigts avec une rondelle de citron deux fois par jour. Pour renforcer l'effet, il est possible d'imbiber la rondelle de citron d'huile d'olive.

Ongles cassants : d'autres remèdes de grand-mère

Voici d'autres solutions simples pour fortifier vos ongles :

- faire une cure de levure de bière ou de gelée royale pure.

- tremper régulièrement vos ongles dans des bains revitalisants. Il existe plusieurs recettes : 5 gouttes d'huile essentielle de lavande dans un bol d'huile d'olive.

- 20 gouttes d'huile essentielle d'ylang-ylang dans 10 cl d'huile d'olive chauffée au bain-marie.

- veiller à l'apport en fer et en calcium de votre alimentation, surtout chez les femmes enceintes. C'est le moment de manger du chocolat, des fruits secs, des brocolis, des oeufs, des volailles, du foie de veau, des poissons gras et des fromages à pâte cuite.

les masser avec une crème hydratante, de l'huile d'amande douce, ou avec une décoction de prêle des champs. Pensez à bien masser vos cuticules au passage.

Recette du jour

BRIOCHE TOURBILLON À LA POMME

INGRÉDIENTS

- 3 Pommes
- 500 g de farine
- 50 g de sucre semoule
- 1 œuf
- 1 sachet de levure de boulanger déshydratée
- 1 c. à c. de sel
- 20 cl de lait
- 80 g + 40 g de beurre fondu
- 40 g de sucre
- 1 c. à c. de cannelle

PRÉPARATION

Mélanger dans un bol la levure de boulanger, 2 c. à s. de farine et le lait tiède. Dans un saladier, disposer le reste de farine, le sucre semoule, le sel. Faire un



creux et y verser le contenu du bol. Ajouter l'œuf et 80 g de beurre fondu tiède. Mélanger pour obtenir une boule, puis pétrir pendant 10 minutes. Laisser lever la boule 1h30 sous un torchon. Étaler ensuite la pâte sur un plan de travail fariné en un

grand rectangle de 30 x 40 cm. Découper les côtés pour avoir des bords nets, puis couper 10 bandes de 3 cm de large. Badigeonner les bandes de pâte de beurre fondu, puis saupoudrer de sucre et de cannelle. Laver et couper les Pommes en lamelles. Les aligner sur toute la longueur de la première bande de pâte, puis rouler en escargot. Disposer cet escargot au centre d'un moule chemisé de papier cuisson. Répéter l'opération. Badigeonner le dessus du reste de beurre fondu et de sucre.

Horaires des prières

Jeudi 28 Rabie al Awal 1443 :

4 novembre 2021

Dhor 12h31

Asser 15h27

Maghreb 17h50

Icha 19h14

Vendredi 29 Rabie al Awal 1443 :

5 novembre 2021

Fedjr 05h39

numéros

santé

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazaïr :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

Ligue des champions

Le Bayern et la Juventus en huitièmes

→ Le Bayern Munich et la Juventus Turin sont les deux premiers clubs qualifiés pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions de football 2021-2022.

Le club allemand a battu Benfica 5-2, tandis que le club italien a dominé le Zénith Saint-Petersbourg 4-2, ce 2 novembre.

Le Bayern Munich, un des grands favoris de la Ligue des champions de football (C1) 2021-2022, sera bien au rendez-vous des huitièmes de finale de cette compétition, en février-mars prochain. Le club allemand a en effet assuré sa place dans le top 16 européen en dominant Benfica Lisbonne 5-2, ce 2 novembre 2021, grâce notamment à un triplé de l'attaquant polonais Robert Lewandowski. Le Bayern est certain de finir à l'une des deux premières places du groupe E, qualificatives pour la suite de la C1.

La seconde reviendra-t-elle au FC Barcelone ? Le club espagnol, dont l'entraîneur Ronald Koeman a été limogé le 27 octobre, s'est offert un peu de répit en gagnant 1-0 sur le terrain du Dynamo Kiev, grâce à une belle demi-volée de son attaquant Ansu Fati. Avec ce suc-



Le club italien a dominé le Zénith Saint-Petersbourg 4-2.

(Photo > D.R.)

cès, les Barcelonais devancent les Lisboètes avant leur confrontation le 23 novembre en Catalogne.

La Juventus qualifiée, Chelsea y est presque

L'autre club qualifié pour les huitièmes de finale de la C1, c'est la Juventus Turin. La «Juve» a battu 4-2 le Zénith Saint-Petersbourg. Un succès qui, combiné à la victoire 1-0 de Chelsea à Malmö (Suède), confère moins d'enjeu au futur choc du groupe H, prévu le 23 novembre entre Turinois et Londoniens. Ces derniers, tenants du titre, sont de fait quasiment assurés de finir au moins deuxième au classement.

Dans le groupe F, le suspense, à l'inverse, reste à son comble, suite à la victoire 2-0 de Villarreal contre les Young Boys de Berne et au match nul 2-2 de Manchester United sur la pelouse de l'Atalanta Bergame. Des Mancunien-

qui doivent leur salut à un doublé de Cristiano Ronaldo. Résultat, le club anglais est 1er avec 7 points, devant Villarreal (7 points), l'Atalanta (5 points) et Berne (5 points)...

R. S.

GROUPES
GROUPE E
 Dynamo Kiev (Ukraine) – FC Barcelone (Espagne) 0-1
 Bayern Munich (Allemagne) – Benfica Lisbonne (Portugal) 5-2
GROUPE F
 Atalanta Bergame (Italie) – Manchester United (Angleterre) 2-2
 Villarreal (Espagne) – Young Boys Berne (Suisse) 2-0

GROUPE G
 Wolfsburg (Allemagne) – RB Salzburg (Autriche) 2-1
 Séville FC (Espagne) – Lille LOSC (France) 1-2
GROUPE H
 Malmö (Suède) – Chelsea (Angl.) 0-1
 Juventus Turin (Italie) – Zénith Saint-Petersbourg (Russie) 4-2

Résultats :

Mise en conformité des statuts de la FAF Les dates des AGE des trois Ligues connues

→ Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football, réuni dimanche et lundi, a fixé les dates des assemblées générales électives de la Ligue de football professionnel, de la Ligue nationale amateur, et de la Ligue inter-régions, a indiqué l'instance fédérale mardi sur son site officiel.

«Le BF a examiné et adopté les amendements apportés aux statuts des trois ligues : la LFP, la LNFA, ainsi que la LIRF. Dans le même cheminement, le Bureau fédéral a fixé les dates des différentes assemblées générales extraordinaires, des assemblées générales ordinaires ainsi que des assemblées générales

électives», a indiqué la FAF dans un communiqué.

Le début du processus du renouvellement de ces instances, débutera le lundi 20 décembre avec le déroulement l'AGE de la LIRF, suivie un jour plus tard par celle de la LNFA, alors que les élections de la LFP auront lieu le mercredi 22 décembre.

Par ailleurs, «s'agissant de la mise en conformité avec le décret exécutif relatif au non cumul dont des membres du BF sont concernés, il a été résolu de la convocation des assemblées générales extraordinaires pour l'adoption des bilans pour le samedi 20 novembre et des AGE pour le samedi 23 décembre 2021. Il s'agit des ligues régionales de football d'Annaba et de Saïda ainsi que des ligues de wilaya de football d'Alger et de Chlef», précise la FAF.

Enfin, l'instance fédérale a fixé au dimanche 21 novembre le déroulement de l'AGEX de la FAF avec à l'ordre du

jour «le changement du système de compétition». Tandis qu'une seconde AGEX sera organisée du 27 au 30 décembre pour la mise en conformité des statuts de la FAF avec les exigences de la Fédération internationale.

Voici, par ailleurs, le programme des différentes assemblées générales de la LFP, la LNFA, et la LIRF :

LIRF :
 AGEX : Mercredi 17 novembre 2021
 AGO : Lundi 22 novembre 2021
 AGE : Lundi 20 décembre 2021
 LNFA :
 AGEX : jeudi 18 novembre 2021
 AGO : Mardi 23 novembre 2021
 AGE : Mardi 21 décembre 2021
 LFP :
 AGEX : Dimanche 18 novembre 2021
 AGO : Mercredi 24 novembre 2021
 AGE : Mercredi 22 décembre 2021. ■

1^{er} novembre 1954

Hommage de Belmadi aux «glorieux martyrs et aux sacrifices du peuple algérien»

→ Le sélectionneur national Djamel Belmadi a rendu un vibrant hommage aux «glorieux martyrs de la Révolution algérienne», saluant «le militantisme, la bravoure et la résistance des enfants de l'Algérie, femmes et hommes, qui nous permettent aujourd'hui de puiser notre fierté et nos forces pour défendre les couleurs et les intérêts de notre nation».

Dans un message publié, mardi, sur le site de la Fédération algérienne de football, à l'occasion de la commémoration du 1er novembre et du 67ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de 1954, Belmadi a rendu «un vibrant hommage à nos glorieux martyrs et aux sacrifices du peuple algérien».

«En cette date hautement historique et bien ancrée dans nos cœurs et nos mémoires, je m'incline à la mémoire de nos valeureux Chouhadas, qui, sans leur combat et leurs sacrifices, notre Algérie n'aurait jamais retrouvé

son indépendance et sa dignité», a-t-il souligné. «Evidemment, j'ai une pensée émue et particulière à nos vaillants prédécesseurs de la glorieuse équipe du Front de Libération Nationale. Que ceux qui nous ont déjà quittés, Allah yarhamhoum et que Le-Tout-Puissant les accueillent dans Son Vaste Paradis, parmi les meilleurs de ce bas monde», a-t-il poursuivi.

«Que ceux qui sont toujours parmi nous, à savoir MM. Mohamed Maouche, Rachid Mekhloufi, Hamid Zouba, Abdelkrim Kerroume, Dahmane Defnoun et Mohamed Soukhane, prions Dieu de leur prêter longue vie et de préserver leur bonne santé pour nous faire rappeler à chaque instant ce devoir de mémoire envers leurs sacrifices et l'égard que nous leur devons pour leurs aspirations afin que vive une Algérie libre, indépendante et grande parmi les nations», a conclu le sélectionneur national. ■

Décès de l'ancien joueur de l'équipe du FLN Mohamed Soukhane

→ L'ancien joueur de la glorieuse équipe du Front de libération nationale (FLN) Mohamed Soukhane, est décédé mardi à l'âge de 90 ans des suites d'une longue maladie, a appris l'APS auprès de ses proches. Né le 12 octobre 1931 à El-Biar, Soukhane a été défenseur au Havre AC (France) de 1956 à 1958 et de 1962 à 1964. Entre 1958 et 1962, il fait partie de la glorieuse équipe de foot-

ball du FLN, qui constituait un moyen sportif pour faire entendre la cause algérienne à travers le monde. Il était l'un des titulaires de cette équipe et a participé à de nombreux matchs amicaux. Il est le frère aîné de Abderrahmane, également joueur de l'équipe de football du FLN, décédé en juillet 2015. L'enterrement a eu lieu mardi au cimetière de Ben Aknoun. ■

EN DEUX MOTS

Ligue 1 : Le MCA remporte son premier derby...

La journée de mise à jour (1re journée) de Ligue 1 qui s'est jouée mardi, a été marquée par la victoire du Mouloudia d'Alger face au Chabab Belouizdad dans un derby palpitant. Le Doyen, mieux organisé en début de match, s'est vite distingué en annonçant la couleur grâce à deux buts signés par les jeunes et nouveaux Zaïdi (13e) et Morli (30e). D'ailleurs ces derniers ont joué sans complexe tout comme Touggui, excellent pour son premier derby, ou encore Hamidi, Ezze-

mani... Le CRB a pu réduire la marque avant la pause grâce à un Merzougui maladroit jusqu'ici, mais qui a pu se ressaisir avec ce tir au but qu'il a réussi à la 43e. A Sétif l'Entente a failli laisser des plumes si ce n'est Kendouci (90e) qui surgit en fin de rencontre pour libérer ses camarades qui affrontaient le HB Chelghoum Laïd.

Un peu plus au centre, l'Olympique de Médéa s'est fait accroché par la Jeunesse sportive de Kabylie (0-0), alors que le score le plus lourd de cette journée a été réalisé par la JS Saoura qui a mis six buts à son invité du jour, le RC Relizane. Ce sont Hamidi (3e, 67e, 74e), Ouïs (42e), Boubekeur (61e) et Hammia (90e) qui ont signé ces buts.

Sofiane G.

LA NR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
 Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
 Tél. : 021 6710.44/6710.46
 Fax : 021 6710.75.
 Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
 Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
 Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
 Directeur commercial : **Ouahid Kouba**
 Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**
Tirage : 2500 exemplaires
 16 - Pages
 Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Football

Décès de l'ancien joueur de l'équipe du FLN Mohamed Soukhane

le match à suivre

Ligue 1

Le MCA remporte son premier derby...

football

Ligue des champions

Le Bayern et la Juventus en huitièmes

Mouloud Iboud (ex-international et capitaine de la JSK) :

«Le championnat national doit encore se soigner»

→ **Capitaine emblématique de la JS Kabylie, Mouloud Iboud évoque ici le championnat dit professionnel, la sélection nationale, mais aussi l'état de nos terrains.**

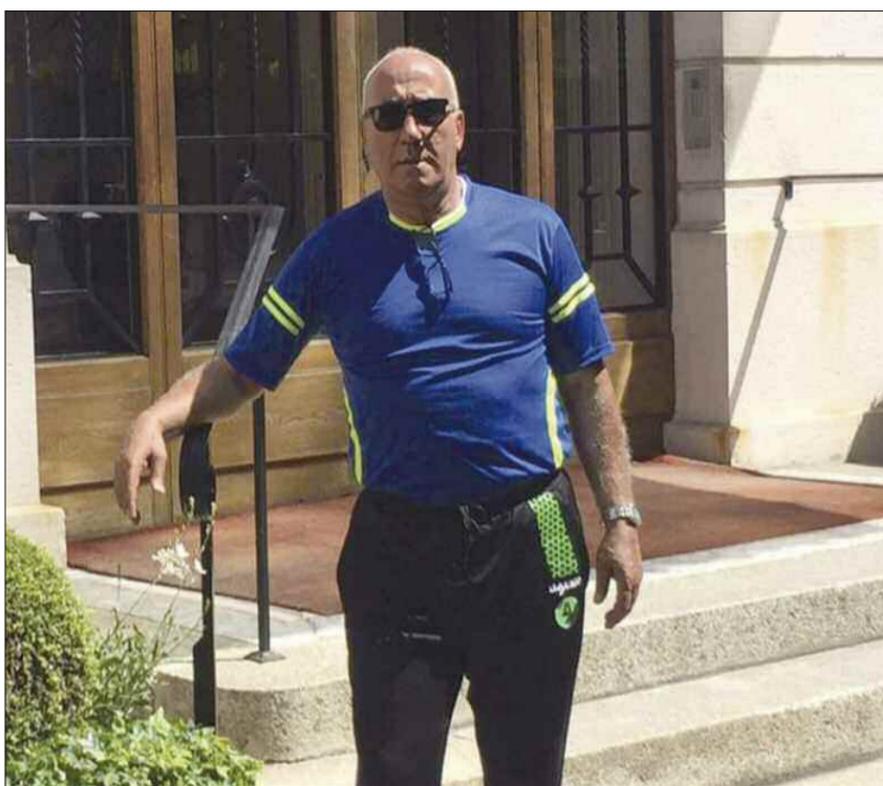
La Nouvelle République : Si je vous dis Equipe nationale algérienne ?

Mouloud Iboud : incontestablement, c'est le porte-drapeau du pays, l'ambassadrice qui représente et défend les couleurs algériennes et impose sa marque sur les terrains. J'ajouterais, pour qu'une équipe représente son pays, il importe qu'elle soit composée des meilleurs joueurs, sélectionnés sans passe-droits ni favoritisme. Depuis août 2018, jour où Djamel Belmadi est nommé à la tête des Verts en qualité de sélectionneur, il n'a cessé d'afficher des bilans qui illustrent son professionnalisme, des bilans assez impressionnants. En 33 rencontres, Belmadi, a pris une moyenne de 2,43 points par match. C'est le meilleur ratio d'un entraîneur de la sélection algérienne (avec 10 matches au moins), son équipe, faut-il le signaler, vient d'égaliser la série de l'équipe de France ou celle de la Hongrie. Mais c'est surtout la plus longue série en cours, celle de l'Italie avec la défaite contre l'Espagne (37 succès de rang, plus longue de l'histoire). Avec lui sur le banc et des joueurs de qualité sur le terrain, les Verts continuent de vivre un rêve éveillé, et l'Algérie ne peut que s'enorgueillir d'avoir un sélectionneur qui n'a comme seul et unique objectif que de gagner avec des joueurs qu'il a lui-même sélectionné mais jamais imposé. Sans exagérer, je dirai que le fait de prononcer son nom, rassure déjà les millions de supporters algériens.

Avant d'aborder les échéances de la coupe du Monde, comment Mouloud Iboud, a-t-il réagi à la réaction de Belmadi sur l'état du terrain de Tchaker ? Vous pensez bien qu'il n'est pas normal, qu'en 2021, l'on ne puisse pas avoir un terrain aux normes internationales pour affronter nos adversaires africains, alors qu'en Afrique, des équipes qui traversent des situations très difficiles, tant économique que sociale, possèdent de meilleurs stades que les nôtres. Chez nous, il y a pratiquement que ce terrain où l'Equipe nationale peut évoluer. Oui, Belmadi après maintes réclamations, ne pouvait que manifester sa colère et dénoncer un état de fait. D'ailleurs, il n'est pas le seul à le faire, nous avons aussi tiré la sonnette d'alarme. Saluons, enfin l'intervention du ministre de la Jeunesse et des sports qui confie la gestion du stade à la Fédération algérienne de football.

Le stade de Blida n'est pas le seul...

Effectivement, c'est pratiquement la désolation, la carte des stades le démontre, vous avez celui d'Oran, Douéra, Tizi-Ouzou, dont



■ Mouloud Iboud, un fidèle de la JSK.

(Photo > D. R.)

les travaux refusent de s'achever pendant que celui de Bouira est à l'abandon. J'ajouterais celui du 5 Juillet tant de fois rénové et la fois dernière, il a été carrément fermé puis ouvert ce mardi pour le derby MCA-CRB, et on ne sait pas s'il va être une nouvelle fois fermé... C'est dramatique.

Les échéances de la coupe du Monde approchent. Comment Iboud voit-il la suite du parcours des Verts ?

Il faut jouer d'abord ce match de Djibouti, qu'il faudrait gagner, c'est une équipe qu'il faut respecter, ne pas sous-estimer. C'est un adversaire comme tant d'autres, qui souhaiterait gagner la partie, après bien sûr, nous savons tous que le match le plus attendu est celui du Burkina Faso, un adversaire de qualité, et ce, au regard la performance de ses joueurs qui évoluent dans les championnats européens. C'est donc un match décisif pour la qualification. Un seul sera qualifié, donc il va falloir terminer le groupe, même si au final, on se retrouve à égalité de points, l'Algérie a une différence de points au goal-average très importante.

La meilleure option, c'est de gagner et prendre les trois points. L'Algérie a les moyens de gagner, elle a de meilleurs joueurs dans l'ensemble des compartiments en défense, en milieu et en attaque, souhaitons que Belmadi n'aura pas à enregistrer de blessés lors des matchs de la coupe européenne qui se jouent actuellement, ce qui priverait l'Equipe nationale de ses meilleurs éléments. Je profite pour vous dire que je suis très content du retour de Slimani sur les terrains. C'est un apport supplémentaire.

La nouvelle saison, 2021/2022, vient tout juste de démarrer. Qu'attendez-vous d'elle, bien que vous ne soyez pas dans le bain ?

D'abord, il y a la FAF qui donne l'impression de faire face à de petits conflits internes au sein de son Bureau fédéral, et cela a, bien entendu, des répercussions sur l'entame du championnat national. Dès lors, il paraît utile et judicieux pour la FAF de travailler à faire connaître et reconnaître le modèle footballistique national de toutes les manières possibles. Et pour réussir ce travail de marketing, j'estime que le président de la FAF a tout intérêt à imposer une règle disciplinaire, parce qu'il y va de l'image de l'instance qu'il représente. A commencer par cette question de cumul de fonction, ou des gents s'accrochent à leur poste et qu'ils ne veulent pas lâcher. Il y a des présidents de Ligues qui sont à la fois membre du Bureau fédéral, ceux là ne veulent céder leur place, alors qu'il a une note du MJS qui interdit tous les cumules. Malheureusement, il y a ceux qui font fi de cette note au lieu de s'occuper plutôt du développement du championnat national. J'avais déclaré sur un plateau de télévision que l'Equipe nationale a besoin d'un président qui aura à la gérer, ce qui permettra aux responsables du football de s'occuper du championnat national et nous faire sortir des pupilles. Parce qu'on ne peut pas éternellement compter sur nos confrères algériens, évoluant à l'étranger, ce n'est pas pour les remettre en cause, ce sont aussi des Algériens à part entière, mais il va falloir assurer une formation pour avoir de bons joueurs et lorsqu'il y a de bons joueurs il y a un bon niveau et lorsqu'il y a

un bon niveau, c'est le championnat qui gagne en image. Aujourd'hui, quoique l'on dise, le niveau de l'Equipe nationale ne reflète aucunement le niveau du football algérien. Il y a ceux spéculent en disant que le football national se porte bien au regard de l'image des Verts, non, l'Equipe nationale est à part. Elle recèle des joueurs professionnels qui évoluent certes à l'étranger. Je dois vous dire que certains joueurs qui évoluent hors de nos frontières ne sont sélectionnés qu'une fois qu'ils sont là-bas à l'étranger, moi je dis que tout ça est à revoir et à discuter.

Vous ne ratez aucune occasion pour évoquer le professionnalisme ?

Le professionnalisme, moi je l'avais dénoncé à sa naissance. Ils se sont précipités à le mettre en œuvre. Aujourd'hui, il y a énormément de problèmes et de l'avis de spécialistes, il va falloir y remédier tout de suite. On ne peut pas continuer comme ça, il y a des clubs professionnels qui gèrent un pactole d'argent public. Ils peuvent se payer des joueurs avec de gros salaires et vous avez à côté ceux qui font l'aumône à travers leurs communes ou wilaya, ou alors à la recherche de sponsors pour pouvoir payer leurs joueurs, notamment pour ceux qui sont endettés... Il faut remettre de l'ordre dans tout ça. Soit tous les clubs bénéficieront de sociétés nationales comme ce fut par le passé dans le cadre de la réforme de 1978, ou bien revenir au véritable professionnalisme avec le cahier des charges et le respecter. Celui qui peut être professionnel, Allah Ibarek. Celui qui ne peut pas restera amateur. Il n'est pas interdit d'avoir trois, quatre, cinq clubs professionnels dans un championnat, et les autres resteront amateurs parce que les clubs qui peuvent décrocher des sponsors ou des investisseurs ou des capitales des entreprises peuvent financer ces clubs là. Les autres resteront en amateur, tout en pouvant jouer en deuxième division. Il y a énormément d'incohérence dans ce championnat. Lorsqu'on est professionnel, on n'a pas le droit de demander des subventions à la wilaya ou à l'APC. C'est de l'argent public, même si des entreprises aident certains clubs, c'est de l'argent public, donc du contribuable, tu dois t'autofinancer. L'histoire du professionnalisme, il va falloir la revoir de fond en comble. Nous avons une Equipe nationale dont ses joueurs sont des professionnels. Il y a des clubs qui sont gérés par des entreprises nationales, non seulement, mais en plus de cet avantage, ils trouvent encore d'autres sponsors du secteur public au détriment des autres clubs qui n'ont pas les moyens pour assurer les salaires. Pour moi, il n'y a pas une volonté politique pour mettre fin à ces scénarios.

Propos recueillis par H. Hichem

A voir

■ El Heddaf TV : Belmekchouf à 21h

■ Canal + sport : Marseille - Lazio Rome à 20h